



SOCIÉTÉ ISLAMIQUE D'ASSURANCE
DES INVESTISSEMENTS ET DES
CRÉDITS À L'EXPORTATION

RAPPORT ANNUEL
2025
VOLUME 1



**Favoriser le
développement
durable et stimuler
la croissance**



REMARQUE : Ce rapport est le premier de deux volumes qui constituent le rapport annuel de la Société Islamique d'Assurance des Investissements et des Crédits à l'Exportation (SIACE). Le deuxième volume contient les états financiers audités et est publié dans un rapport distinct sur les Etats Financiers. Les deux volumes sont disponibles en ligne sur <https://iciiec.isdb.org>

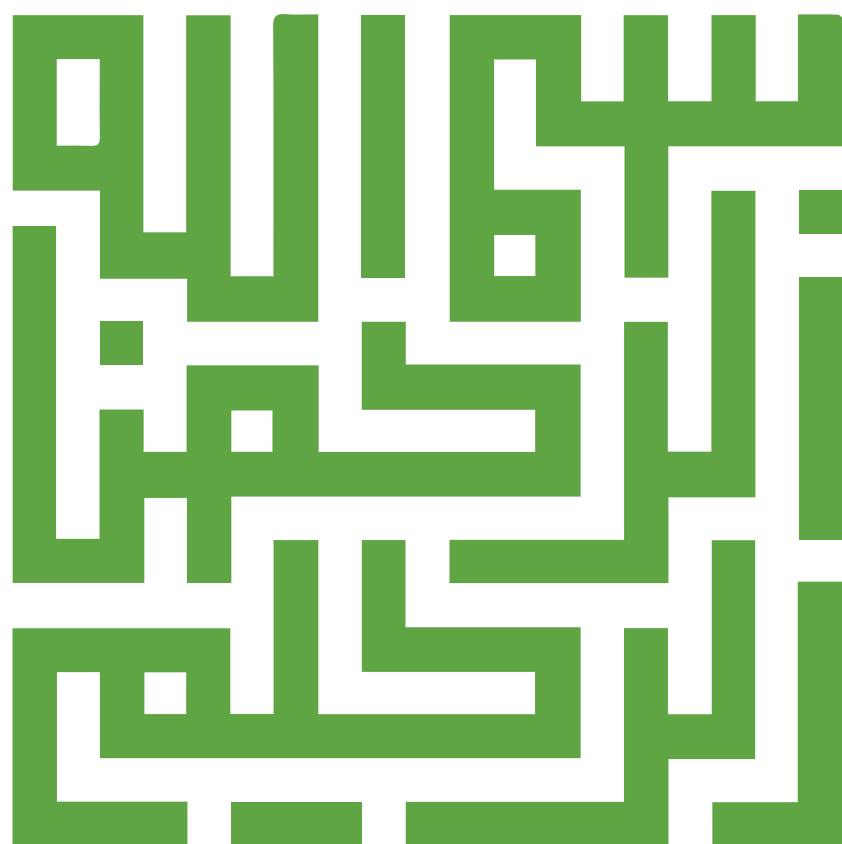


Table des matières



Avant-propos

Lettre De Transmission Au Conseil
Des Gouverneurs
Message Du Directeur Général
À Propos De La SIACE
La SIACE En Bref

1 Environnement Opérationnel Mondial

- 1.1 Contexte économique et géopolitique mondial
- 1.2 Tendances du commerce et des investissements dans les États membres de l'OCI
- 1.3 Perspectives en matière d'Assurance-crédit et d'assurance contre les risques politiques

6	2 Performances Commerciales Et Impact Sur Le Développement	24
9	2.1 Aperçu des performances opérationnelles	26
10	2.2 Performance détaillée en 2025	27
12	2.3 Interventions clés et impact	29
14	2.4 Partenariats stratégiques et réseaux institutionnels	38

18	3 Performance Financière Et Gestion Des Risques	42
	3.1 Performance financière	44
20	3.2 Gestion des risques et optimisation du capital	49

22	4 Gouvernance Et Capacité Organisationnelle	50
	4.1 Gouvernance d'entreprise et comités	52
	4.2 Structure organisationnelle et de gestion	56
	4.3 Capital humain et développements institutionnels	59

	Annexes	60
	Acronymes Et Abréviations	82



LISTE DES FIGURES ET DES TABLEAUX

Figures

FIGURE 1: Indice de confiance des entreprises pour le CPRI (Union de Berne)	23
FIGURE 2: Affaires assurées depuis la création	26
FIGURE 3: Affaires assurées, 2021-2025	26
FIGURE 4: Aperçu des affaires assurées en 2025	26
FIGURE 5: Approbations FSRP par pays	37
FIGURE 6: Primes brutes émises et acquises	44
FIGURE 7: Résultats des services d'assurance (en milliers de dollars américains)	45
FIGURE 8: Ratios opérationnels (nets)	45

Tableaux

TABLEAU 1: Résumé des indicateurs de performance clés de la SIACE, 2025 par rapport à 2024	27
TABLEAU 2: Principales interventions et impacts	29
TABLEAU 3: Contribution de la SIACE à la réalisation des objectifs de développement durable	36
TABLEAU 4: Principaux partenariats stratégiques et réseaux institutionnels établis ou renouvelés en 2025	38

Avant-propos

Lettre De Transmission Au Conseil Des Gouverneurs	9
Message Du Directeur Général	10
À Propos De La SIACE	12
La SIACE En Bref	14



Grâce à ses solutions d'Assurance-crédit et d'assurance contre les risques politiques conformes à la charia, la SIACE a continué à jouer un rôle catalyseur dans la facilitation des échanges commerciaux, la mobilisation des investissements et le soutien au développement durable dans ses États membres.

Dr. Khalid Khalafalla
Directeur Général







Le présent rapport met en lumière les principales activités et réalisations de la Société au cours de l'année et comprend les états financiers audités pour 2025.

Dr. Muhammad Al Jasser

Président du Conseil d'administration



Lettre De Transmission Au Conseil Des Gouverneurs

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux,
le Très Miséricordieux

Le 7 avril 2026

Son Excellence le Président du Conseil des gouverneurs
de la SIACE

Monsieur le Président,

Assalamu alaikum wa rahmatullahi wa barakatuh

Conformément aux articles 27 et 44(2) des statuts de la Société islamique d'assurance des investissements et des crédits à l'exportation (La SIACE), j'ai l'honneur, au nom du Conseil d'administration, de soumettre au très estimé Conseil des gouverneurs le rapport annuel de la SIACE pour l'année 2025.

Le présent rapport met en lumière les principales activités et réalisations de la Société au cours de l'année et comprend les états financiers audités pour 2025.

Veuillez agréer, Monsieur le Président,
l'expression de mes salutations distinguées.

Dr. Muhammad Al Jasser

Président du Conseil d'administration



Dr. Muhammad Al Jasser
Président du Conseil d'administration

Message Du Directeur Général



L'une des caractéristiques marquantes de l'année a été l'évolution continue du portefeuille de la SIACE vers des transactions ayant un impact plus important sur le développement.

Dr. Khalid Khalafalla
Directeur Général

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel 2025 de la Société islamique d'assurance des investissements et des crédits à l'exportation (La SIACE). En 2025, la SIACE a réalisé de solides performances opérationnelles et financières dans un contexte d'incertitude économique mondiale persistante et de risques géopolitiques accrus. Au cours de l'année, la SIACE a encore renforcé son actionnariat avec l'adhésion de la République de Sierra Leone en tant que 51^e État membre, ce qui reflète la confiance croissante dans le mandat et le rôle de la Société en matière de développement.

Grâce à ses solutions d'Assurance-crédit et d'assurance contre les risques politiques conformes à la charia, la SIACE a continué à jouer un rôle catalyseur dans la facilitation des échanges commerciaux, la mobilisation des investissements et le soutien au développement durable dans ses États membres. Au cours de l'année, la SIACE a assuré 17,8 milliards de dollars d'opérations, portant le montant cumulé des affaires assurées depuis sa création à 138,9 milliards de dollars, ce qui souligne la pertinence et l'importance soutenues de la Société.

Les affaires assurées ont augmenté de 37,8 % par rapport à 2024. Les nouveaux engagements d'assurance ont atteint 7,3 milliards de dollars et l'exposition brute s'est établie à 7,6 milliards de dollars, reflétant une croissance continue dans le cadre de gestion rigoureuse des risques. L'une des caractéristiques marquantes de l'année a été l'évolution continue du portefeuille de la SIACE vers des transactions ayant un impact plus important sur le développement. L'assurance des investissements étrangers a connu une expansion significative, le volume d'affaires assuré dans ce domaine atteignant 5,9 milliards de dollars, soit près du double de l'année précédente. Cette évolution reflète la demande croissante de solutions à long terme qui attirent les capitaux privés, renforcent la confiance des investisseurs et soutiennent les projets stratégiques d'infrastructure et industriels dans les États membres.



Les résultats financiers sont restés solides, avec un résultat net de 40,4 millions de dollars, soit une progression de 62 % par rapport à l'année précédente. Cette performance a été soutenue par l'amélioration des résultats techniques, la solidité des revenus d'investissement et une gestion prudente des coûts.

Il est important de noter que le Fonds des assurés (PHF) a enregistré un redressement structurel significatif, le déficit cumulé s'améliorant de 130,5 % et se transformant en un excédent cumulé de 5,9 millions de dollars à la fin décembre 2025 (exercice 2024 : déficit de 19,5 millions de dollars). Ce redressement reflète une amélioration significative des mesures de souscription et de gestion des risques, ainsi qu'une évolution plus favorable des sinistres, contribuant à un renforcement durable de la situation financière globale.

La SIACE a maintenu une solide adéquation des fonds propres et une utilisation efficace de la réassurance, et sa solidité financière a été réaffirmée par les agences de notation internationales, Moody's maintenant sa note Aa3 et Standard & Poor's réaffirmant sa note AA- avec une perspective stable.

À l'avenir, la Société opérera conformément au cadre stratégique décennal (2026-2035) du Groupe de la BID, intitulé « Originalité et solidarité pour la prospérité intergénérationnelle », sa stratégie d'entreprise 2026-2030 étant élaborée selon une démarche coordonnée de planification stratégique menée à l'échelle du Groupe de la BID, afin de garantir l'alignement stratégique, la cohérence et un impact renforcé sur le développement des États membres.

Dr. Khalid Khalafalla

Directeur Général

AU COURS DE L'ANNÉE,
LA SIACE A ASSURÉ
17,8 MILLIARDS DE DOLLARS
D'OPÉRATIONS, PORTANT LE MONTANT
CUMULÉ DES AFFAIRES ASSURÉES
DEPUIS SA CRÉATION À
138,9 MILLIARDS DE DOLLARS,
CE QUI SOULIGNE LA PERTINENCE
ET L'IMPORTANCE SOUTENUES
DE LA SOCIÉTÉ.
LES RÉSULTATS FINANCIERS
SONT RESTÉS SOLIDES,
AVEC UN RÉSULTAT NET DE
40,4 MILLIONS DE DOLLARS,
SOIT UNE PROGRESSION
DE 62 % PAR RAPPORT À
L'ANNÉE PRÉCÉDENTE.
LE FONDS DES ASSURÉS (PHF)
A ENREGISTRÉ UN
REDRESSEMENT STRUCTUREL
SIGNIFICATIF, LE DÉFICIT
CUMULÉ S'AMÉLIORANT DE
130,5 % ET SE TRANSFORMANT
EN UN EXCÉDENT CUMULÉ DE
5,9 MILLIONS DE DOLLARS
À LA FIN DÉCEMBRE 2025
(EXERCICE 2024 : DÉFICIT DE
19,5 MILLIONS DE DOLLARS)



À propos de la SIACE

Qui Sommes-Nous

Fondée en 1994 en tant que membre du groupe de la BID, la SIACE est la seule compagnie d'assurance multilatérale islamique au monde. Elle propose des solutions de crédit et de réassurance conformes à la charia, favorisant le commerce et l'investissement entre ses 51 États membres et avec leurs partenaires à travers le monde. La société dispose d'un capital autorisé de 1,0 milliard de dinars islamiques (ID) et bénéficie de solides notations de crédit internationales : Aa3 avec une perspective stable selon Moody's et AA- avec une perspective stable selon S&P.

LA SOCIÉTÉ DISPOSE D'UN CAPITAL AUTORISÉ DE **1,0 MILLIARD** DE DINARS ISLAMIQUE (ID) ET BÉNÉFICIE DE SOLIDES NOTATIONS DE CRÉDIT INTERNATIONALES :

Aa3
AVEC UNE PERSPECTIVE STABLE SELON MOODY'S ET
AA-
AVEC UNE PERSPECTIVE STABLE SELON S&P.



VISION

Être reconnue comme le facilitateur privilégié du commerce et de l'investissement pour le développement économique durable dans les États membres.



MANDAT

Promouvoir le commerce et l'investissement transfrontaliers dans les États membres grâce à des solutions d'atténuation des risques et d'amélioration du crédit conformes à la charia pour les exportateurs, les investisseurs et les fournisseurs de biens stratégiques.



MISSION

Faciliter le commerce et l'investissement entre les États membres et le reste du monde grâce à des outils d'atténuation des risques conformes à la Charia.



OFFRE

Fournir une gamme de produits d'assurance et de réassurance, notamment l'assurance-investissement, l'assurance-crédit à l'exportation et le rehaussement de crédit, adaptés pour soutenir divers secteurs économiques.

Actionnaires

La SIACE est fière d'accueillir la République de Sierra Leone en tant que 51e État membre, marquant ainsi une nouvelle étape importante dans la promotion du commerce et des investissements durables. Cette adhésion reflète la confiance croissante des États membres dans le mandat de la SIACE et son rôle dans le soutien à une croissance économique inclusive grâce à des solutions efficaces d'atténuation des risques.

Grâce au précieux soutien de ses actionnaires, la SIACE a mis en place une plateforme solide et durable pour soutenir le commerce et l'investissement dans ses États membres. Au fil du temps, cela s'est traduit par des résultats commerciaux soutenus et des résultats significatifs en matière de développement.

ACTIONNAIRE	% DU CAPITAL SOUSCRIT
BID	31,83 %
Royaume d'Arabie saoudite	29,90 %
République arabe d'Égypte	6,67 %
République islamique d'Iran	4,98 %
État du Koweït	3,74 %
Émirats arabes unis	3,74 %
Royaume du Maroc	2,49 %
République de Turquie	2,49 %
Royaume de Bahreïn	1,88 %
République du Kazakhstan	1,44 %
Malaisie	1,36 %
République islamique du Pakistan	1,25 %
République fédérale du Nigeria	1,09 %
État du Qatar	1,06 %
État de Libye	0,75 %
République tunisienne	0,51 %
Burkina Faso	0,48 %
République du Soudan	0,37 %
Royaume hachémite de Jordanie	0,25 %
République populaire du Bangladesh	0,25 %
République d'Irak	0,25 %
République de Gambie	0,25 %
Sultanat d'Oman	0,25 %
République algérienne démocratique et populaire	0,21 %
République du Yémen	0,21 %
République islamique de Mauritanie	0,12 %

ACTIONNAIRE	% DU CAPITAL SOUSCRIT
République du Bénin	0,12 %
République de Côte d'Ivoire	0,12 %
République des Maldives	0,12 %
République du Mali	0,12 %
République du Mozambique	0,12 %
République du Niger	0,12 %
République du Sénégal	0,12 %
République togolaise	0,12 %
République d'Ouganda	0,12 %
République d'Indonésie	0,11 %
République du Liban	0,11 %
République de Turkménistan	0,11 %
Brunei Darussalam	0,05 %
République d'Albanie	0,05 %
République d'Azerbaïdjan	0,05 %
République du Cameroun	0,05 %
République du Tchad	0,05 %
République de Djibouti	0,05 %
République gabonaise	0,05 %
République de Guinée	0,05 %
République de Sierra Leone	0,05 %
République du Suriname	0,05 %
République d'Ouzbékistan	0,05 %
État de Palestine	0,05 %
République arabe syrienne	0,05 %
Union des Comores	0,05 %

La SIACE En Bref

Stratégie institutionnelle

La SIACE arrive au terme de son Cadre stratégique 2016-2025, ayant consolidé sa position en tant que principal fournisseur multilatéral mondial d'assurance du crédit et des risques politiques conforme à la Charia, et en tant qu'acteur clé de la facilitation du commerce et de l'investissement dans ses États membres.

Au cours de la dernière décennie, la SIACE a généré un impact tangible sur le développement tout en maintenant sa viabilité financière. Cette performance a été soutenue par des priorités stratégiques axées sur l'impact sur les marchés, l'optimisation du capital et le renforcement organisationnel. Dans ce cadre, la SIACE a défini des piliers stratégiques visant à promouvoir un impact social et économique durable dans ses États membres, en renforçant l'impact, l'efficacité et la résilience, la synergie au sein du Groupe constituant un levier transversal. L'examen à mi-parcours pour la période 2021-2025 a confirmé des progrès significatifs en matière de croissance des activités, d'adéquation du capital et d'extension de l'impact sur le développement, tout en soulignant la nécessité de renforcer davantage les capacités institutionnelles et d'accélérer la modernisation numérique.

À la suite de la pandémie mondiale, le Réalignement stratégique du Groupe de la BID (2023-2025) a renforcé l'accent mis sur la reprise, la résilience et la croissance verte. La SIACE a répondu avec détermination en élargissant ses solutions d'assurance en faveur de la résilience climatique et en soutenant les flux commerciaux et d'investissement dans des domaines prioritaires essentiels, notamment la sécurité alimentaire et les infrastructures. Ces efforts ont mis en évidence le rôle de la SIACE en tant qu'institution contracyclique stabilisatrice en période de perturbation et catalyseur de résultats de développement à long terme.

En 2025, lors des Assemblées annuelles du Groupe de la BID tenues à Alger, le Conseil des Gouverneurs a approuvé le Cadre stratégique décennal du Groupe de la BID (2026-2035), intitulé « Originalité et solidarité pour une prospérité intergénérationnelle », guidé par la « Déclaration du cinquantenaire à Riyad », réaffirmant l'engagement du Groupe en faveur du progrès économique et social.

Au dernier trimestre de 2025, l'élaboration de la Stratégie institutionnelle quinquennale a été lancée dans le cadre d'un processus coordonné de développement stratégique à l'échelle du Groupe de la BID, afin d'assurer l'alignement stratégique, la cohérence et un impact renforcé sur le développement dans les pays membres. La stratégie est actuellement en cours de formulation, son achèvement étant prévu au deuxième trimestre de 2026.

Troisième augmentation générale du capital

La Troisième augmentation générale du capital (3e AGC), approuvée par le Conseil des Gouverneurs en 2022, constitue une étape déterminante dans l'évolution institutionnelle de la SIACE et reflète la confiance renouvelée des pays membres dans le mandat de la SIACE et dans son orientation stratégique à long terme. Au-delà du renforcement de la base de capital, la 3e AGC représente une initiative stratégique visant à accroître la capacité de souscription de la SIACE, à soutenir des transactions de plus grande envergure et plus diversifiées, et à permettre la mise en œuvre efficace de son mandat, tout en renforçant la résilience et la durabilité de la Société dans un environnement mondial de plus en plus complexe.

La mise en œuvre de la 3e AGC progresse conformément au cadre approuvé, avec des engagements de souscription encourageants déjà obtenus et des paiements en cours. Des échanges parallèles avec des institutions financières soulignent également la pertinence stratégique de cette augmentation de capital. Ensemble, ces avancées positionnent la SIACE pour accroître l'ampleur de ses opérations, approfondir son impact dans les secteurs prioritaires et poursuivre l'accomplissement de son mandat de développement avec une efficacité, une pertinence et une solidité financière accrues dans les années à venir.



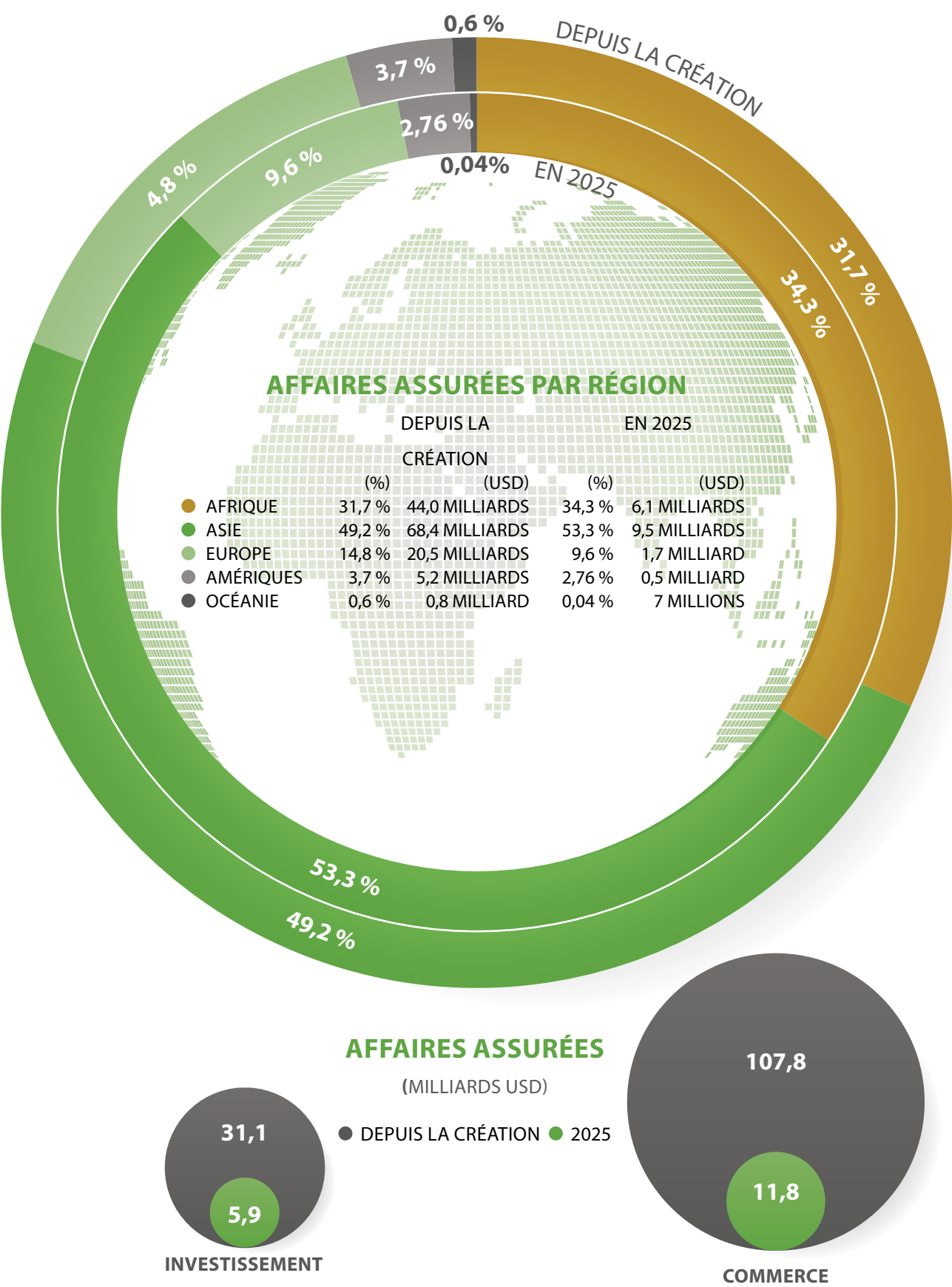
Ensemble, ces avancées positionnent la SIACE pour accroître l'ampleur de ses opérations, approfondir son impact dans les secteurs prioritaires et poursuivre l'accomplissement de son mandat de développement avec une efficacité, une pertinence et une solidité financière accrues dans les années à venir.



LE RÉALIGNEMENT STRATÉGIQUE DU GROUPE DE LA BID (2023-2025) A RENFORCÉ L'ACCENT MIS SUR LA REPRISE, LA RÉSILIENCE ET LA CROISSANCE VERTE. LA SIACE A RÉPONDU AVEC DÉTERMINATION EN ÉLARGISSANT SES SOLUTIONS D'ASSURANCE EN FAVEUR DE LA RÉSILIENCE CLIMATIQUE ET EN SOUTENANT LES FLUX COMMERCIAUX ET D'INVESTISSEMENT DANS DES DOMAINES PRIORITAIRES ESSENTIELS, NOTAMMENT LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LES INFRASTRUCTURES.

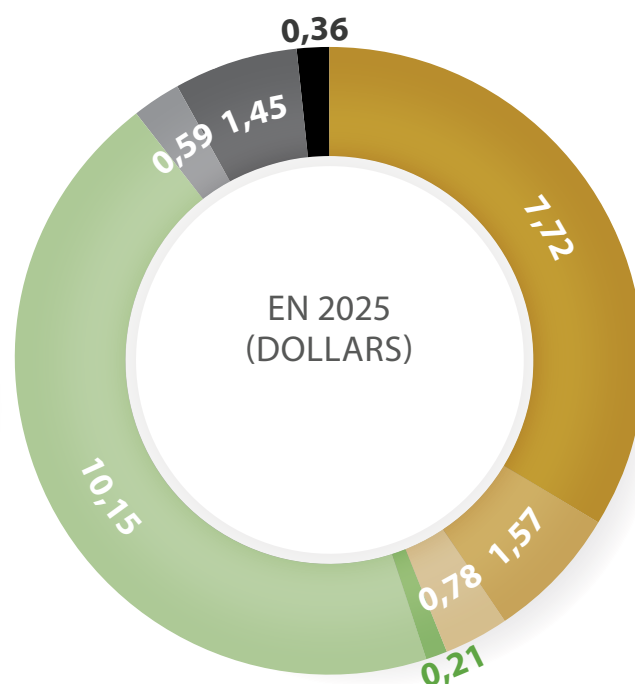
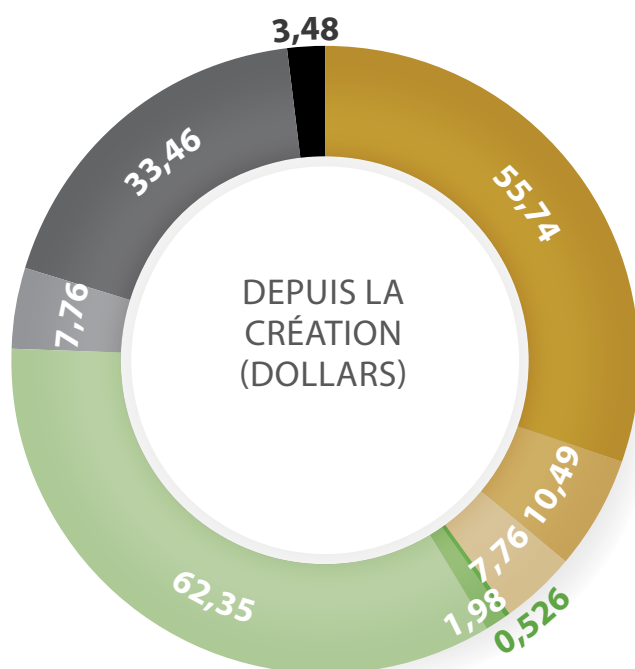


Faits saillants





Résultats en matière de développement



LÉGENDE



● COMMERCE
INTRA-OCI ASSURÉ



● INVESTISSEMENTS
INTRA-OCI ASSURÉS



● INVESTISSEMENTS ASSURÉS
DANS LES ÉTATS MEMBRES
PMA/PFR



● EXPORTATIONS ASSURÉES DEPUIS
LES ÉTATS MEMBRES PMA/PFR



● AIDE APPORTÉE À
L'AGRICULTURE



● AIDE APPORTÉE AU SECTEUR
DE L'ÉNERGIE



● AIDE APPORTÉE AUX
INFRASTRUCTURES



● SOUTIEN AU SECTEUR
MANUFACTURIER



● SOUTIEN APPORTÉ AU SECTEUR
DE LA SANTÉ

DEPUIS LA CRÉATION EN 2025 (DOLLARS) (DOLLARS)

55,74 7,72
MILLIARDS MILLIARDS

10,49 1,57
MILLIARDS MILLIARD

7,37 781
MILLIARDS MILLIONS

526 ---
MILLIONS

1,98 0,21
MILLIARD MILLIARD

62,35 10,15
MILLIARDS MILLIARDS

7,76 0,59
MILLIARDS MILLIARD

33,46 1,45
MILLIARDS MILLIARD

3,48 0,36
MILLIARDS MILLIARD

CHAPITRE 1

Environnement Opérationnel Mondial

La SIACE opère dans un environnement mondial caractérisé par une dynamique de croissance changeante, une incertitude géopolitique et des modèles commerciaux et d'investissement en pleine évolution. Ce chapitre passe en revue les principales tendances macroéconomiques, les développements dans les États membres de l'OCI et les perspectives en matière d'assurance-crédit et d'assurance contre les risques politiques.

1





1.1 Contexte économique et géopolitique mondial

La croissance économique mondiale devrait se maintenir autour de 3,3 % en 2026, avant de légèrement ralentir à 3,2 % en 2027. Ce ralentissement témoigne de la résilience de l'économie malgré les tensions géopolitiques, l'incertitude commerciale et le niveau élevé de la dette publique. Le repli de l'inflation, l'amélioration des conditions financières et les gains de productivité liés à la numérisation et à l'intelligence artificielle soutiennent l'activité économique, même si des risques de ralentissement persistent. Les économies avancées affichent une dynamique inégale : les États-Unis affichent de meilleures performances, tandis que l'Europe et le Royaume-Uni connaissent une croissance plus modérée en raison du resserrement des conditions financières et de la faiblesse de la demande extérieure.

Les marchés émergents demeurent les principaux moteurs de la croissance. L'Inde devrait enregistrer une croissance supérieure à 7 %, soutenue par une forte demande intérieure, les investissements publics et les réformes structurelles. La croissance chinoise, quant à elle, est modérée en raison des difficultés du secteur immobilier et des évolutions démographiques. En Asie et en Amérique latine, la croissance est inégale : une expansion robuste est observée dans certaines régions d'Asie, mais une croissance plus faible est constatée en Amérique latine, freinée par la productivité et le resserrement des conditions financières. L'Afrique subsaharienne connaît une accélération modérée de sa croissance, tirée par le Nigéria (4,4 %), soutenu par des réformes politiques, une stabilisation budgétaire et une demande de matières premières.

L'inflation s'est ralentie par rapport aux pics de 2022-2023, mais demeure supérieure aux objectifs des banques centrales dans de nombreuses régions. L'inflation globale devrait reculer à 3,5 % en 2026, les banques centrales poursuivant des baisses de taux prudentes et progressives tout en privilégiant la crédibilité. La persistance des pressions salariales, l'inflation des services et la volatilité des prix de l'énergie pourraient maintenir une inflation élevée, prolongeant potentiellement des conditions monétaires restrictives ou nécessitant un assouplissement plus rapide en cas de ralentissement économique imprévu.

Le commerce mondial ralentit en 2026 après une année record en 2025, sous l'effet de la fragmentation géopolitique, de la hausse des coûts commerciaux et du durcissement des réglementations nationales. La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) prévoit une croissance modérée des échanges de marchandises et de services, tandis que l'Organisation mondiale du commerce (OMC) anticipe une hausse de seulement 0,5 % du volume des échanges de marchandises, soulignant ainsi comment l'incertitude politique et les droits de douane élevés freinent

LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE MONDIALE DEVRAIT SE MAINTENIR AUTOUR DE **3,3% EN 2026,** AVANT DE LÉGÈREMENT RALENTIR À 3,2 % EN 2027.

les flux transfrontaliers. L'expansion tirée par le commerce dans les régions en développement est freinée par une demande plus faible et un accès limité à des financements commerciaux abordables.

La croissance des investissements mondiaux devrait rester modeste en 2026, contrainte par l'incertitude politique, un endettement élevé et un financement restreint, notamment pour les projets d'infrastructure et industriels dans les économies émergentes et en développement. Les secteurs liés à la numérisation, aux énergies renouvelables et aux technologies climatiques suscitent un intérêt sélectif de la part des investisseurs. Les investissements devraient demeurer prudents, avec une amélioration progressive en 2027 si la demande mondiale se stabilise et que les risques politiques s'atténuent.

À l'horizon 2027, la croissance mondiale pourrait légèrement progresser pour atteindre environ 2,9 %, soutenant une modeste reprise du commerce et des investissements, même si elle restera inférieure aux moyennes d'avant la pandémie. Les mutations structurelles telles que la numérisation, la relocalisation de la production, les technologies vertes et l'intégration commerciale Sud-Sud façonneront le paysage économique, tandis que la fragmentation des politiques et l'hétérogénéité des conditions de financement continueront de freiner une expansion généralisée. Le maintien de la croissance nécessitera des réformes budgétaires, monétaires et structurelles coordonnées, ainsi qu'une coopération multilatérale renforcée.

1.2 Tendances du commerce et des investissements dans les États membres de l'OCI

En 2025, le commerce intra-OCI a poursuivi sa tendance à la hausse. Selon le Centre islamique pour le développement du commerce (ICDT), le volume net des échanges intra-OCI a fortement progressé, passant de 884 milliards de dollars en 2023 à 1 004 milliards de dollars en 2024. De même, la part du commerce intra-OCI dans le commerce extérieur total des États membres est passée de 19,16 % en 2023 à 20,36 % en 2024. Cela souligne une intégration économique plus forte,



Les mutations structurelles telles que la numérisation, la relocalisation de la production, les technologies vertes et l'intégration commerciale Sud-Sud façonneront le paysage économique.



mais selon le rapport du COMCEC, le bloc a encore du chemin à parcourir pour atteindre son objectif de 25 %.

Plusieurs facteurs sous-tendent la croissance du commerce de l'OCI. La vigueur des prix des matières premières et l'augmentation de la production locale ont joué un rôle majeur, comme l'indique le rapport du secrétariat de l'OCI. Parallèlement, les accords commerciaux bilatéraux et régionaux, y compris les cadres commerciaux préférentiels, contribuent à approfondir les liens économiques. La Turquie s'appuie sur cette tendance pour encourager l'extension du Système de préférences commerciales de l'OCI (TPS-OIC) afin de couvrir davantage de produits et d'États membres. Les instruments d'atténuation des risques (assurance-crédit, etc.) contribuent également à dynamiser le commerce intra-OCI, en particulier dans les transactions Sud-Sud.

Sur le plan des investissements, les États membres de l'OCI tirent de plus en plus parti des IDE entrants et sortants, en particulier dans les secteurs des infrastructures, de l'énergie et des technologies. L'instabilité géopolitique et les risques macroéconomiques persistent, mais le déploiement de capitaux dans les capacités de production des économies de l'OCI connaît un élan favorable. Le rapport du COMCEC souligne la nécessité d'intensifier la mobilisation du secteur privé et d'approfondir la mise en œuvre du TPS-OIC afin de stimuler davantage les flux d'investissement.

À l'horizon 2026, le commerce intra-OCI devrait continuer à croître, même si le rythme pourrait ralentir. Si les politiques et les cadres actuels (tels que le TPS-OIC) sont mis en œuvre à plus grande échelle, cela, ajouté au rôle continu de la SIACE dans la réduction des risques, pourrait aider le commerce intra-OCI à atteindre l'objectif de 25 % de manière plus durable. En matière d'investissement, les pays de l'OCI pourraient voir augmenter les flux d'IDE, en particulier dans les infrastructures vertes, l'Intelligence Artificielle et les services numériques, mais cela dépendra de la gestion des risques macrofinanciers. Si les IDE ont connu une croissance de 11 % en 2024, celle-ci a été inégale une fois exclues les économies relais. Ainsi, l'incertitude des investisseurs (due au protectionnisme mondial ou aux tensions géopolitiques régionales) reste un risque majeur pour la réalisation du plein potentiel de l'intégration économique.

1.3 Perspectives en matière d'Assurance-crédit et d'assurance contre les risques politiques

En 2025, l'indice de confiance des entreprises (BCI) de l'Union de Berne (UB) a signalé une forte demande d'assurance-crédit à l'exportation à court terme, stimulée par l'accélération du commerce mondial et l'intensification des risques géopolitiques. Les membres de l'UB sont particulièrement



Ainsi, l'incertitude des investisseurs (due au protectionnisme mondial ou aux tensions géopolitiques régionales) reste un risque majeur pour la réalisation du plein potentiel de l'intégration économique.

optimistes en raison de la montée du protectionnisme et de l'incertitude tarifaire, qui incitent les exportateurs à se couvrir. Dans le même temps, la demande de couverture à plus long terme (moyen et long terme) demeure stable, soutenue par les contrats de défense en Europe et les investissements dans les infrastructures sur les marchés émergents.

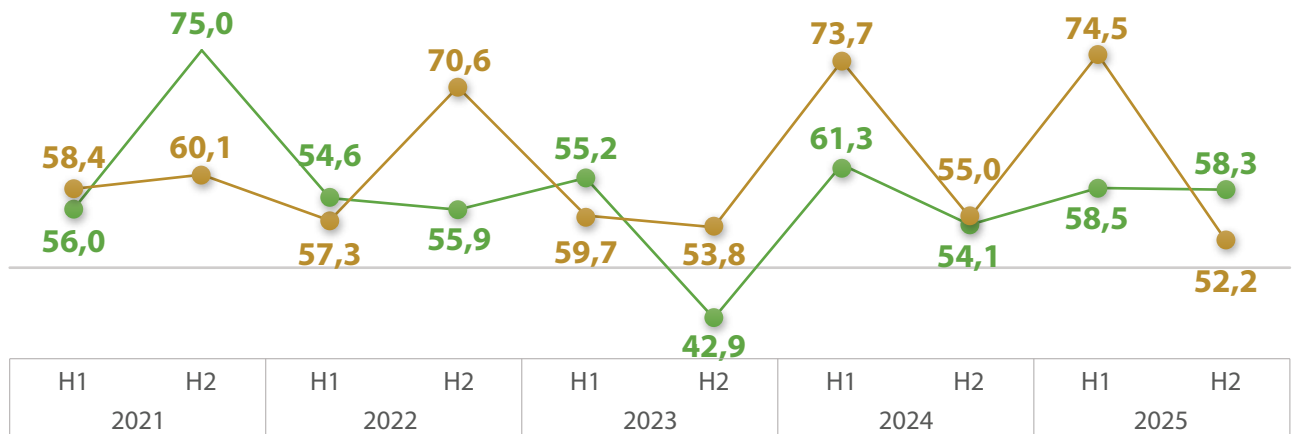
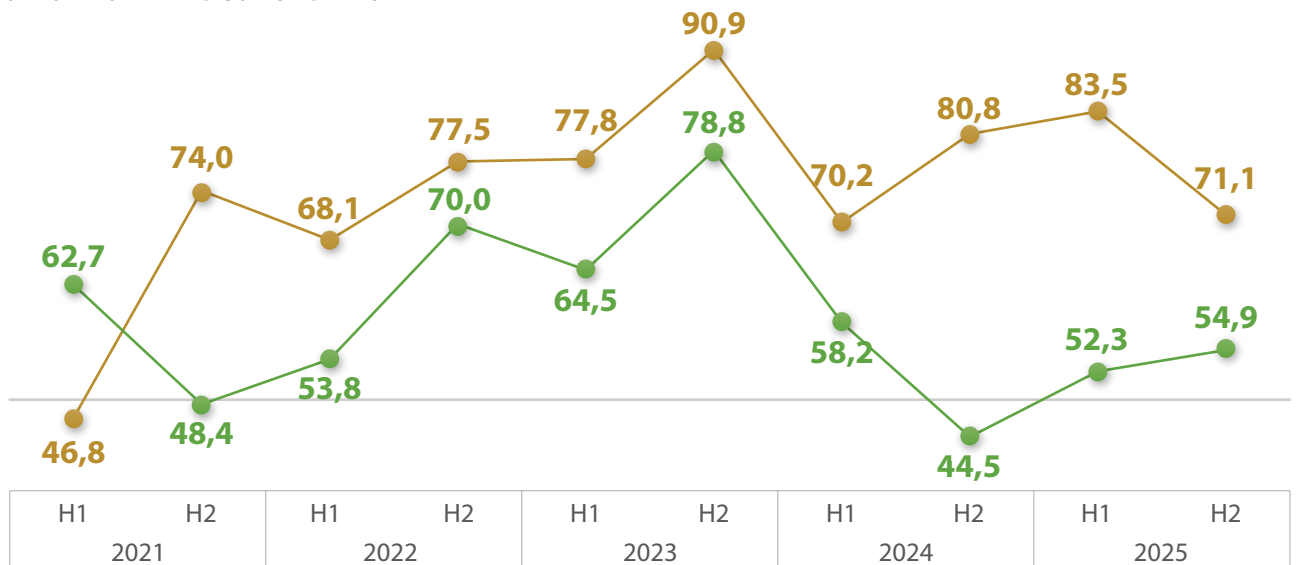
Du côté de l'assurance-crédit, le marché devrait connaître une croissance régulière, mais sans expansion brutale. Selon une étude de marché, la taille du marché mondial de l'assurance-crédit devrait augmenter de 2,1 %, passant d'environ 13,32 milliards de dollars en 2025 à 13,6 milliards de dollars en 2026, reflétant une demande modérée mais persistante de protection contre le risque de non-paiement. Dans le même temps, l'indice de confiance des entreprises de l'Union de Berne suggère que la demande à court terme en matière d'assurance-crédit à l'exportation reste optimiste à la mi-2025, même si les prestataires surveillent de près les risques souverains et à long terme (en particulier sur les marchés émergents).

En ce qui concerne les sinistres, les répondants à l'enquête de l'UB expriment leur inquiétude. Alors que la demande augmente, les prévisions à court terme en matière de sinistres restent élevées, reflétant une normalisation plus lente que prévu et des risques géopolitiques persistants. Pour les expositions à plus long terme, le risque lié à la dette souveraine, en particulier dans les marchés frontières et émergents comme certaines régions d'Afrique occidentale, reste une préoccupation majeure, le renforcement du dollar américain exerçant une pression supplémentaire sur la capacité de remboursement de la dette.

À l'horizon 2026, la dynamique du marché de l'Union de Berne suggère une expansion continue de l'assurance contre le risque de crédit et le risque politique (CPRI), en particulier pour les produits de risque politique à long terme. Le communiqué de presse de l'UB de 2025 souligne que malgré la volatilité mondiale, des niveaux de souscription records ont été atteints en 2024, réaffirmant la résilience de l'assurance commerce et investissement. Parallèlement, le secteur évolue, le marché privé de la CPRI se diversifie, avec un nombre croissant de souscripteurs spécialisés dans les énergies renouvelables, les infrastructures et les débiteurs moins bien notés, ce qui annonce un changement structurel à long terme dans l'appétit pour le risque.


FIGURE 1: INDICE DE CONFIANCE DES ENTREPRISES POUR LE CPRI (UNION DE BERNE)
DEMANDE PONDÉRÉE PRÉVUE

— NEUTRE — COURT TERME — LONG TERME


SINISTRES ATTENDUS PONDÉRÉS


En 2025, l'indice de confiance des entreprises (BCI) de l'Union de Bern (UB) a signalé une forte demande d'assurance-crédit à l'exportation à court terme, stimulée par l'accélération du commerce mondial et l'intensification des risques géopolitiques.

CHAPITRE 2

Performances Commerciales Et Impact Sur Le Développement

Les performances commerciales et l'impact sur le développement de la SIACE sont étroitement liés grâce à son rôle dans la facilitation du commerce et des investissements entre les États membres. Ce chapitre présente les principaux résultats opérationnels et la manière dont les interventions de la SIACE contribuent au développement économique durable.



2



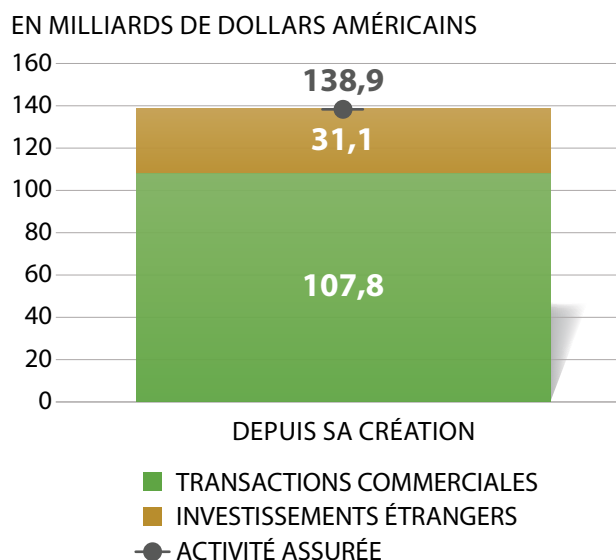
2.1 Aperçu des performances opérationnelles

En 2025, la SIACE a réalisé de solides performances opérationnelles, avec une croissance soutenue dans ses activités principales malgré un environnement mondial et régional difficile. Les performances de l'année ont été soutenues par la réalisation réussie de plusieurs transactions importantes, qui ont contribué à un portefeuille plus équilibré et plus résilient.

Performance depuis la création

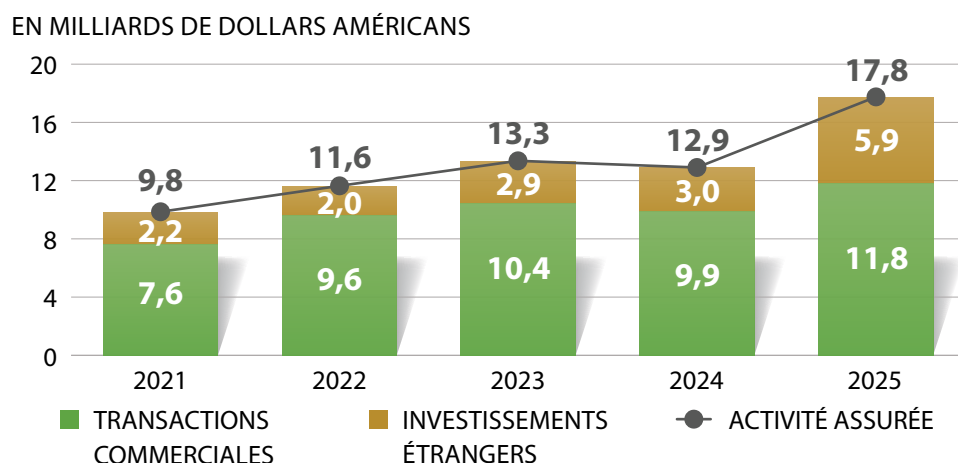
Depuis sa création, la SIACE a soutenu un volume total d'affaires assurées de 138,9 milliards de dollars, dont 107,8 milliards de dollars dans des transactions commerciales et 31,1 milliards de dollars dans des investissements directs étrangers, ce qui reflète l'ampleur et la portée soutenues de ses opérations d'assurance dans les États membres.

FIGURE 2 : ACTIVITÉS ASSURÉES DEPUIS LA CRÉATION



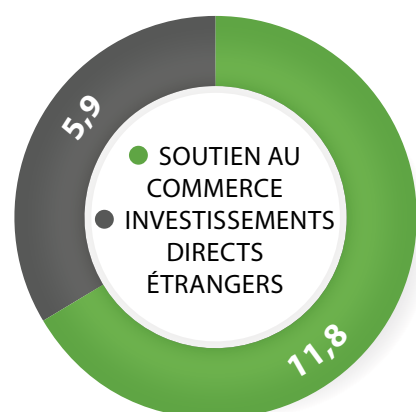
AFFAIRES ASSURÉES AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

FIGURE 3 : AFFAIRES ASSURÉES, 2021-2025

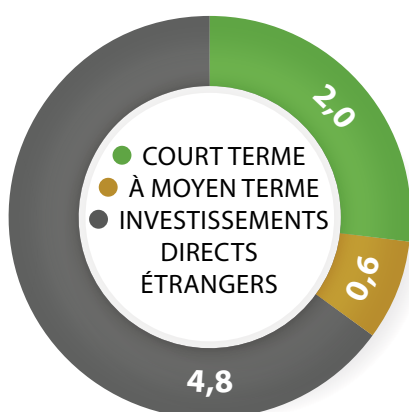


FAITS MARQUANTS POUR 2025

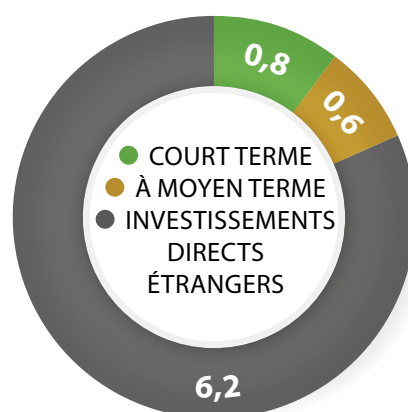
FIGURE 4 : APERÇU DES AFFAIRES ASSURÉES EN 2025



AFFAIRES ASSURÉES
17,8 MILLIARDS DE DOLLARS



NOUVEAUX ENGAGEMENTS EN MATIÈRE D'ASSURANCE
7,3 MILLIARDS DE DOLLARS



EXPOSITION BRUTE
7,6 MILLIARDS DE DOLLARS



2.2 Performance opérationnelle en 2025

Cette section présente une analyse détaillée des performances de la société en 2025 par rapport à la même période en 2024, couvrant les principaux indicateurs relatifs aux activités, aux primes, à l'exposition et aux sinistres. L'analyse met en évidence les variations annuelles dans les différents secteurs d'activité et explique les principaux facteurs qui ont influencé les performances au cours de la période considérée.

LES AFFAIRES ASSURÉES
(UTILISATION EFFECTIVE DES
ENGAGEMENTS D'ASSURANCE)
POUR L'ANNÉE 2025 ONT ATTEINT
**17,8 MILLIARDS
DE DOLLARS,**
CONTRE 12,9 MILLIARDS DE
DOLLARS POUR LA MÊME
PÉRIODE L'ANNÉE DERNIÈRE.

TABLEAU 1 : RÉSUMÉ DES PRINCIPAUX INDICATEURS DE PERFORMANCE DE LA SIACE, 2025 PAR RAPPORT À 2024

	2025 (EN MILLIONS DE DOLLARS)	2024 (EN MILLIONS DE DOLLARS)	VARIATION EN %
Activité assurée	17 777,9	12 904,9	+37,8 %
Court terme	10 809,0	9 315,4	+16,0 %
Moyen terme	1 023,9	543,9	+88,3 %
Assurance investissement	5 945,0	3 045,6	+95,2 %
Nouveaux engagements	7 334,1	5 331,3	+37,6 %
Court terme	2 012,2	2 330,2	-13,6 %
Moyen terme	551,5	616,1	-10,5 %
Assurance investissement	4 770,4	2 385,0	+100,0 %
Exposition brute	7 567,6	5 811,0	+30,2 %
Court terme	794,8	1 210,9	-34,4 %
Moyen terme	577,0	904,4	-36,2 %
Assurance investissement	6 195,8	3 695,6	+67,7 %

Affaires assurées

Les affaires assurées (utilisation effective des engagements d'assurance) pour l'année 2025 ont atteint 17,8 milliards de dollars, contre 12,9 milliards de dollars pour la même période l'année dernière. Cela représente une augmentation de 37,8 % par rapport à la même période l'année précédente.

En termes de croissance des trois secteurs d'activité par rapport à la même période l'année précédente, les affaires assurées à court terme ont augmenté de 16,0 %, passant de 9,3 milliards de dollars à 10,8 milliards de dollars, et les affaires à moyen terme et l'assurance des investissements étrangers ont augmenté de manière significative de 94,2 %, passant de 3,6 milliards de dollars à 7,0 milliards de dollars.

Le portefeuille d'affaires assurées pour l'année 2025 était composé de 60,8 % d'activités à court terme, 5,8 % d'activités à moyen terme et 33 % d'activités d'assurance des investissements étrangers, contre respectivement 72,2 %, 4,2 % et 23,6 % au cours de la même période l'année précédente.

Nouveaux engagements

Les nouveaux engagements (nouvelles approbations d'assurance) pour l'année 2025 ont atteint 7,3 milliards de dollars, contre 5,3 milliards de dollars pour la même période l'année précédente, soit une augmentation de 37,6 %.

Pour l'année 2025, les nouveaux engagements ont été répartis entre les différents secteurs d'activité comme suit : ST représentait 27,4 % soit 2,0 milliards de dollars, MT représentait 7,5 % soit 551 millions de dollars, et FI représentait 65,0 % soit 4,8 milliards de dollars, alors que leur répartition au cours de la même période l'année dernière était de 44,7 % soit 2,3 milliards de dollars pour ST, 11,6 % soit 616 millions de dollars pour MT et 44,7 % ou 2,4 milliards de dollars pour FI.

LES NOUVEAUX ENGAGEMENTS
(NOUVELLES APPROBATIONS
D'ASSURANCE) POUR L'ANNÉE 2025
ONT ATTEINT
**7,3 MILLIARDS
DE DOLLARS,**
CONTRE 5,3 MILLIARDS DE
DOLLARS POUR LA MÊME PÉRIODE
L'ANNÉE PRÉCÉDENTE, SOIT UNE
AUGMENTATION DE 37,6 %.

Exposition

L'exposition brute à la fin de l'année 2025 s'élevait à 7,6 milliards de dollars, contre 5,8 milliards à la fin de la même période l'année dernière, soit une augmentation de 30,2 %. La répartition de l'exposition brute entre ST, MT et FII est respectivement de 795 millions, 577 millions et 6,2 milliards de dollars.

La composition du portefeuille de l'exposition brute, en termes de secteurs d'activité pour l'année 2025, s'est orientée vers les FII par rapport à la même période l'année précédente, la part des ST ayant diminué de 20,8 % à 10,5 %. La part des MT a également diminué, passant de 15,6 % à 7,6 %, et la part des FII a augmenté, passant de 63,6 % à 81,9 %.

L'exposition nette à la fin de l'année 2025 a augmenté de 18,5 % par rapport à la fin de la même période l'année dernière et s'élevait à 1,6 milliard de dollars. Elle représente 20,5 % de l'exposition brute totale, reflétant une cession de réassurance (transfert à des réassureurs internationaux) de 6,0 milliards de dollars, soit 79,5 % de l'exposition brute totale. À la fin de la même période l'année dernière, l'exposition nette s'élevait à 1,3 milliard de dollars, soit 22,6 % de l'exposition brute, reflétant une cession de réassurance de 4,5 milliards de dollars, soit 77,4 %.

L'exposition nette à la fin de l'année 2025 était répartie entre les trois secteurs d'activité comme suit : 313,3 millions de dollars US en ST, soit 20,2 %, 143,1 millions de dollars US en MT, soit 9,2 %, et 1,1 milliard de dollars US en FII, soit 70,6 %.

Sinistres

En 2025, la SIACE a versé des sinistres bruts totalisant 6,95 millions de dollars, ce qui représente une augmentation significative par rapport aux 4,1 millions de dollars versés en 2024. Les sinistres nets versés par la SIACE se sont élevés à 2,25 millions de dollars, contre 1,50 million de dollars en 2024.

- La répartition des sinistres est la suivante : 0,26 million de dollars (net La SIACE : 0,08 million de dollars) concerne les sinistres liés aux activités directes, tandis que les 6,69 millions de dollars restants (net La SIACE : 2,17 millions de dollars) correspondent aux sinistres liés aux activités relevant des polices de couverture et des accords de réassurance interne de la SIACE.
- Cela représente une augmentation d'environ 70 % des sinistres bruts entre 2024 et 2025 et une augmentation de 50 % des sinistres nets de la SIACE au cours de la même période.

Recouvrements

La SIACE a réalisé des résultats remarquables en matière de recouvrements en 2025, avec un total de 2,16 millions de dollars US recouvrés (part nette de la SIACE : 1,52 million de dollars US). Ce recouvrement a été réalisé dans le cadre d'activités directes, de contrats de fronting et d'accords de réassurance interne, et comprend un ajustement de 0,18 million de dollars US, qui a été appliqué au recouvrement dans le cadre des activités directes de la SIACE.

- Cela reflète une augmentation remarquable du total des recouvrements, qui sont passés de 1,1 million de dollars en 2024 à 2,16 millions de dollars en 2025, soit une augmentation d'environ 96 %.
- Les recouvrements nets de la SIACE ont augmenté d'environ 167 %, passant de 0,57 million de dollars en 2024 à 1,52 million de dollars en 2025.

Notations de crédit et solidité financière



La SIACE a maintenu sa solide situation financière à l'issue de l'examen périodique réalisé par Moody's Ratings, qui a confirmé la note Aa3 attribuée à la solidité financière de la société. Cette confirmation reflète la confiance continue de Moody's dans la solidité de l'adéquation des fonds propres de la SIACE, son cadre de gestion des risques solide, l'amélioration de ses performances en matière de souscription et la qualité de ses actifs, soutenue par un portefeuille d'investissements très liquide, ainsi que la force découlant de son statut de créancier privilégié et du soutien institutionnel et actionnarial solide du Groupe de la Banque islamique de développement et de ses États membres souverains.



Standard & Poor's a réaffirmé la note de crédit à long terme « AA- » et la note de solidité financière de la SIACE, assortie d'une perspective stable, confirmant ainsi la meilleure notation de son groupe de pairs mondial. Cette confirmation reflète les profils de risque financier et d'entreprise très solides de la SIACE, soutenus par une adéquation des fonds propres bien supérieure au niveau de confiance de 99,99 %, une liquidité exceptionnelle, une gestion prudente des risques et un traitement privilégié des créanciers selon les critères de Standard & Poor's. Cela souligne également la capacité de la SIACE à développer ses activités tout en conservant sa résilience financière et en poursuivant sa mission de développement conforme à la charia, conformément aux priorités stratégiques du Groupe de la Banque islamique de développement, notamment le financement vert, l'intégration des critères ESG et la sécurité alimentaire.



2.3 Interventions clés et impact

La SIACE a mené une série d'interventions importantes en 2025, principalement axées sur la réduction des risques liés aux projets stratégiques afin de faciliter les échanges commerciaux, d'attirer les investissements directs étrangers

(IDE) et de promouvoir le développement économique dans ses États membres. Ces interventions, détaillées dans le portefeuille de projets 2025, montrent une orientation claire vers les infrastructures, l'inclusion financière et le commerce des produits de base essentiels, avec un impact mesurable sur la croissance et la stabilité économiques. Une analyse détaillée des interventions clés et de leur impact mesurable est présentée dans le tableau 2 :

TABLEAU 2 : PRINCIPALES INTERVENTIONS ET IMPACTS



FACILITÉS POUR LES PME ET L'INCLUSION FINANCIÈRE

COUVERTURE LA SIACE

1. **194,84 MILLIONS D'EUROS**
Non-respect des obligations financières des entreprises publiques NHFO-SOE (Agrobank)
2. **40 MILLIONS USD**
Police principale d'assurance bancaire BMP (Aloqabank)
3. **26 MILLIONS USD**
Police principale d'Assurance bancaire BMP (Business Development Bank)
4. **22,8 MILLIONS USD**
Police principale d'assurance bancaire BMP (TuronBank)



IMPACT PRINCIPAL ET CONTRIBUTION AUX ODD

Inclusion financière et croissance des PME : la SIACE a fourni une couverture contre le non-respect des obligations financières des entreprises publiques (NHFO-SOE) dans le cadre d'une facilité Murabaha en faveur d'Agrobank, destinée à financer des projets de microfinance et de PME via des plateformes numériques. Cette initiative favorise un accès élargi au financement conforme à la charia pour l'entrepreneuriat et s'aligne sur les réformes du secteur financier en Ouzbékistan.

La SIACE a également émis quatre polices principales d'assurance bancaires (BMP) pour couvrir les facilités de financement accordées à Aloqabank, Business Development Bank et TuronBank. Ces facilités ont soutenu l'importation de biens d'équipement, de médicaments, de blé et d'huile alimentaire, contribuant directement à la stabilité du marché, à la création d'emplois et à l'amélioration du secteur des soins de santé.



FACILITÉ EN FAVEUR DE LA BANQUE DE COMMERCE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA MER NOIRE (BSTDB)

COUVERTURE LA SIACE

75 MILLIONS D'EUROS



IMPACT PRINCIPAL ET CONTRIBUTION AUX ODD

Développement régional et finance durable : par l'émission d'une police couvrant le non-respect des obligations financières par les banques multilatérales de développement (NHFO-MDB) dans le cadre d'un mécanisme de financement à long terme de 75 millions d'euros accordé par la Standard Chartered Bank à la BSTDB, la SIACE a permis la mobilisation de capitaux pour un portefeuille diversifié de projets de développement dans les secteurs des infrastructures, de l'énergie et de l'industrie. Cette intervention a renforcé le rôle de la BSTDB en tant que catalyseur du développement régional et a garanti que les projets aient des impacts économiques, sociaux et environnementaux substantiels.



FACILITÉ ACCORDÉE À LA BANQUE DU COMMERCE ET DE DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE ORIENTALE ET AUSTRALE (TDB)

COUVERTURE DE LA SIACE

250 MILLIONS D'EUROS



IMPACT PRINCIPAL ET CONTRIBUTION AUX ODD

Croissance des infrastructures et du commerce : la police couvrant le non-respect des obligations financières par les banques multilatérales de développement NHFO-MDB a permis de mobiliser un financement de 250 millions d'euros au profit de la TDB, débloquant ainsi des capitaux essentiels pour des initiatives à fort impact dans les domaines des infrastructures, de l'énergie et du financement du commerce. Cette atténuation stratégique des risques a contribué à accélérer le développement, renforcer l'intégration des marchés et devrait soutenir la création d'emplois décents dans les six États membres communs.





DÉVELOPPEMENT DU PORT ET DE LA ZONE FRANCHE DE SOHAR

COUVERTURE LA SIACE

40 MILLIONS DE DOLLARS



IMPACT PRINCIPAL ET CONTRIBUTION AUX ODD

Logistique et facilitation des échanges : la police spécifique à une transaction (STP) de la SIACE mise en place pour Royal Boskalis, a permis de soutenir l'approfondissement des chenaux de navigation ainsi que l'amélioration des installations portuaires. Ce projet revêt une importance stratégique pour le développement des capacités logistiques d'Oman, en stimulant le commerce international et en renforçant la position du pays en tant que plaque tournante régionale. Il contribue ainsi à faire du pays une porte d'entrée régionale compétitive et une plaque tournante clé pour le commerce international.



FINANCEMENT DES EXPORTATIONS DU NIGERIA

COUVERTURE DE LA SIACE

100 MILLIONS DE DOLLARS



IMPACT PRINCIPAL ET CONTRIBUTION AUX ODD

Promotion des exportations et stabilité financière : la SIACE a émis une police d'assurance de 100 millions de dollars à la Société bancaire Sumitomo Mitsui (SMBC), renforçant ainsi considérablement la capacité de financement des exportations du Nigeria. Cette intervention contribue à renforcer la confiance des banques internationales dans le commerce nigérian, facilitant ainsi les opérations financières et favorisant la diversification de l'économie nationale.



AUTOROUTE CÔTIÈRE LAGOS-CALABAR

COUVERTURE DE LA SIACE

465,96 MILLIONS D'EUROS



IMPACT PRINCIPAL ET CONTRIBUTION AUX ODD

Connectivité régionale et facilitation des échanges commerciaux : la SIACE a soutenu le financement stratégique de ce projet d'infrastructure majeur, essentiel pour améliorer la connectivité régionale, réduire les coûts logistiques et stimuler les échanges commerciaux le long de la côte nigériane. Il constitue également un levier clé de diversification économique et de création d'emplois.





PROJET DE SOUS-STATIONS KARBI COUVERTURE DE LA SIACE

99,21 MILLIONS D'EUROS



IMPACT PRINCIPAL ET CONTRIBUTION AUX ODD

Infrastructures électriques et stabilité économique : le soutien en réassurance apporté par la SIACE à Euler Hermes, agence nationale allemande de crédit à l'exportation, renforce la fiabilité et les capacités des infrastructures électriques irakiennes, en particulier des sous-stations de Karbi. Il constitue un facteur déterminant pour soutenir la croissance industrielle, améliorer les conditions de vie et garantir la stabilité économique nécessaire pour attirer les investissements.



PROJET PPP D'AUTOROUTE ÇEŞMELİ-KIZKALESİ

COUVERTURE DE LA SIACE

100 MILLIONS D'EUROS



IMPACT PRINCIPAL ET CONTRIBUTION AUX ODD

Connectivité régionale et croissance économique : la police contre le non-respect des obligations financières souveraines (NHSFO) octroyée par la SIACE a contribué à réduire les risques liés au financement de l'autoroute Çeşmeli-Kızkalesi. Ce projet améliore considérablement la connectivité régionale, optimise les temps de trajet et stimule l'activité économique, en particulier dans les secteurs du tourisme et du commerce, le long de la côte méditerranéenne.



LIGNE FERROVIAIRE À HAUT NIVEAU DE SERVICE KARS-İĞDIR-ARALIK-DILUCU

COUVERTURE LA SIACE

182,96 MILLIONS D'EUROS



IMPACT PRINCIPAL ET CONTRIBUTION AUX ODD

Infrastructures de transport stratégiques et commerce : le soutien de la SIACE à ce projet stimulera le commerce et le développement économique en renforçant le rôle de la Turquie dans le corridor central, en réduisant les coûts de transport et en améliorant la connectivité du fret entre l'Asie et l'Europe. Le projet contribuera également à dynamiser la croissance régionale à Kars et Iğdır grâce à de nouvelles opportunités dans les domaines de la logistique, de l'industrie et de l'emploi, tout en favorisant la durabilité grâce au report modal du fret de la route vers le rail et à la réduction des émissions.



COUVERTURE DE RÉASSURANCE ACCORDÉE À SINOSURE : PROJET D'HYDROMÉTALLURGIE DU MINÉRAI DE NICKEL DE LATÉRITE D'OBI

COUVERTURE LA SIACE

62,5 MILLIONS DE DOLLARS



IMPACT PRINCIPAL ET CONTRIBUTION AUX ODD

Investissement industriel stratégique et traitement des minéraux : la participation de la SIACE à la réassurance contribue à mobiliser et à maintenir les investissements directs étrangers (IDE) à long terme dans un pays membre de l'OCI, en atténuant ainsi les risques liés à l'inconvertibilité et aux restrictions de transfert, à l'expropriation, à la guerre et à la violence politique. Elle améliore la bancabilité des projets, favorise la stabilité des capitaux, attire des financements supplémentaires, accélère la valeur ajoutée industrielle grâce à la transformation locale et aux liens en aval. Elle contribue également à la génération de devises étrangères à travers des exportations à plus forte valeur ajoutée.

TABEAU 3 : COMMENT LA SIACE A CONTRIBUÉ À LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

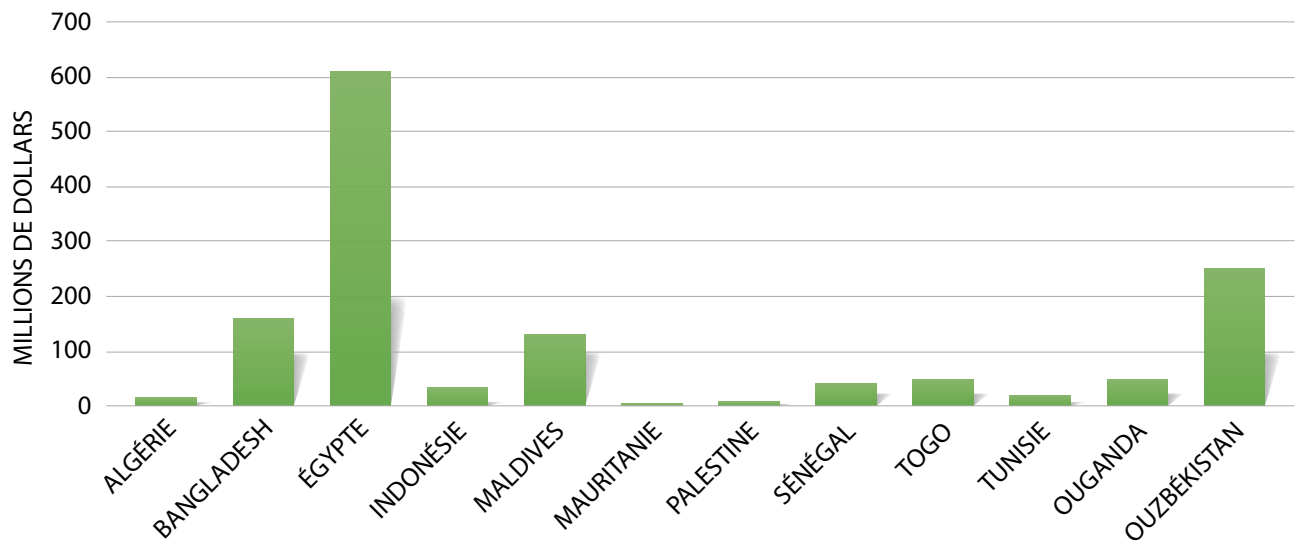
ODD (NUMÉRO DE L'OBJECTIF)	SOUTIEN APPORTÉ (2015-2025)	ODD (NUMÉRO DE L'OBJECTIF)	SOUTIEN APPORTÉ (2015-2025)
 2 FAIM «ZÉRO»	Soutien de plus de 1,3 milliards de dollars au commerce et à l'investissement dans le secteur agricole.	 8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE	Assurance de plus de 15,84 milliards de dollars pour les importations, les exportations et les investissements à l'étranger et à l'intérieur des États membres à faible revenu, et de 2,7 milliards de dollars pour les industries à forte intensité de main-d'œuvre.
 3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	Assurance de plus de 3,47 milliards de dollars pour le commerce et les investissements dans le secteur de la santé.	 9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE	Soutien de 5,46 milliards de dollars en matière de commerce et d'investissement liés aux infrastructures.
 6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT	Soutien de 1,42 milliards de dollars pour le commerce et les investissements dans l'eau potable et l'assainissement.	 13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	Soutien de 7,7 milliards de dollars pour le commerce et les investissements liés aux projets écologiques.
 7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE	Soutien à hauteur de 57,79 milliards de dollars pour le commerce et les investissements liés au secteur de l'énergie.	 17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS	Établissement de plus de 147 partenariats avec des agences nationales de crédit à l'exportation, des réassureurs, des banques et d'autres institutions multilatérales.

Promouvoir les objectifs de développement durable

La SIACE continue de placer le développement durable au cœur de son mandat, en veillant à ce que chaque intervention apporte une valeur socio-économique, environnementale et institutionnelle tangible à ses États membres. En intégrant les objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies dans son cadre opérationnel, la SIACE transforme l'atténuation des risques en un catalyseur stratégique de l'impact sur le développement. Son soutien cumulé depuis sa création témoigne d'un engagement constant en faveur de la sécurité alimentaire, de la santé, de l'accès à l'énergie, de la croissance économique, de la résilience climatique et du renforcement de partenariats mondiaux solides. Le portefeuille de projets pour 2025 renforce encore cet engagement, illustrant des exemples concrets de la manière dont les garanties et les solutions d'assurance de la SIACE mobilisent des capitaux privés, renforcent les infrastructures essentielles, améliorent l'inclusion financière et renforcent la résilience des économies vulnérables. Grâce à sa collaboration avec les banques multilatérales de développement, les agences de crédit à l'exportation, les banques commerciales et les partenaires régionaux, la SIACE continue d'étendre la portée de ses opérations en matière de développement, contribuant ainsi directement aux progrès des États membres vers la réalisation du Programme mondial 2030.



FIGURE 5 : APPROBATIONS DU FSRP PAR PAYS



Promouvoir la sécurité alimentaire et la résilience climatique

Le 28 juillet 2022, en réponse à la crise alimentaire mondiale déclenchée par les pandémies et les chocs géopolitiques, le Groupe de la BID a lancé le Programme de réponse à la sécurité alimentaire (FSRP) à l'échelle du groupe, s'engageant à hauteur de 10,5 milliards de dollars sur trois ans pour soutenir les États membres touchés. Le programme vise à compléter les efforts nationaux en matière de sécurité alimentaire, à aider à éviter la crise actuelle et à renforcer la résilience à long terme dans tous les États membres.

Depuis le lancement du programme en juillet 2022 jusqu'à la fin de l'année 2025, la SIACE a soutenu ses États membres en facilitant les transactions commerciales internationales essentielles liées à l'alimentation et les investissements étrangers grâce à des solutions de réduction des risques conformes à la charia. Au cours de cette période de trois ans et demi, la SIACE a approuvé plus de 1,462 milliard de dollars de transactions liées à l'alimentation, soit près du triple (2,92 fois) de l'engagement promis de 500 millions de dollars.

Les interventions de la SIACE ont bénéficié à de vastes populations en Afrique subsaharienne, au Moyen-Orient, en Afrique du Nord et en Asie. Le soutien a notamment consisté à réduire les risques liés aux importations de denrées alimentaires essentielles et d'intrants agricoles, ainsi qu'à soutenir les investissements visant à moderniser l'agriculture et à renforcer la résilience nationale et régionale face aux futures crises alimentaires.

Du point de vue de la SIACE, l'assurance-crédit à l'exportation et l'assurance contre les risques politiques sont des facteurs essentiels de la résilience climatique, jouant un rôle décisif

dans la réduction du déficit de financement climatique et en aidant les États membres à s'adapter, à résister et à se remettre des effets du changement climatique. La SIACE a fait ses preuves en matière de facilitation de projets d'énergie renouvelable, qu'il s'agisse d'énergie solaire, éolienne ou issue de la valorisation des déchets, grâce à ses outils de réduction des risques, contribuant ainsi au développement durable de ses États membres.

Par le biais de ses solutions d'atténuation des risques conformes à la charia, la SIACE facilite non seulement le commerce et les investissements durables dans le domaine de l'eau, de l'énergie et de l'alimentation, mais renforce également la capacité des pays à construire des infrastructures résilientes au changement climatique, à diversifier leurs systèmes énergétiques, à renforcer la sécurité alimentaire et à protéger les chaînes de valeur essentielles. Depuis sa création, la SIACE a soutenu à hauteur de 6,8 milliards de dollars la couverture d'assurance de projets d'énergie propre, renforçant ainsi son engagement en faveur de l'action climatique, renforçant la collaboration, élargissant les liens institutionnels et amplifiant l'impact du développement dans ses États membres.

DEPUIS SA CRÉATION, LA SIACE
A SOUTENU À HAUTEUR DE
6,8 MILLIARDS DE DOLLARS
LA COUVERTURE D'ASSURANCE
DE PROJETS D'ÉNERGIE PROPRE.

2.4 Partenariats stratégiques et réseaux institutionnels

La portée et l'impact opérationnel de la SIACE sont considérablement renforcés par son solide réseau de partenariats stratégiques avec des organisations internationales, des institutions financières et des agences de crédit à l'exportation (ACE). Ces collaborations sont essentielles pour coordonner les efforts, partager les risques et étendre la portée des solutions de réduction des risques conformes à la charia. Le tableau 4 présente un aperçu des principaux partenariats stratégiques et réseaux institutionnels établis ou renouvelés en 2025.

TABLEAU 4 : PRINCIPAUX PARTENARIATS STRATÉGIQUES ET RÉSEAUX INSTITUTIONNELS ÉTABLIS OU RENOUVELÉS EN 2025

PARTENAIRE/RÉSEAU	NATURE DE L'ACCORD/DE LA POLICE	OBJECTIF STRATÉGIQUE
	Protocole d'accord (MoU)	Stimuler le commerce et les investissements entre les pays arabes et africains en harmonisant les outils stratégiques d'aide à la décision et en développant des synergies afin de mieux servir les clients des secteurs public et privé. Ce partenariat est un moteur essentiel de la coopération Sud-Sud.
	Renouvellement de l'accord de réassurance par partage de quotas (2025-2026)	Renforcer le partenariat de longue date et soutenir les activités d'exportation du Kazakhstan, en démontrant le rôle de la SIACE dans le soutien aux ACE des pays membres et la promotion du commerce intra-OCI.
	Protocole d'accord révisé (MoU)	Approfondir la coopération stratégique en matière de financement mixte, d'atténuation des risques et d'investissement durable, en particulier dans les pays membres communs, en facilitant l'augmentation des investissements et l'apport d'expertise japonais.
	Accord de transfert de secrétariat	Assurer le transfert harmonieux des fonctions du Secrétariat général de l'Union AMAN à la Saudi EXIM Bank, en garantissant la continuité, l'efficacité et le renforcement des opérations institutionnelles. L'accord vise à renforcer la collaboration et à améliorer la capacité à long terme de l'Union à soutenir le commerce régional et l'assurance des investissements.
	Accord de réassurance facultative	Renforcer l'assurance-crédit à l'exportation conforme à la Charia en Libye en fournissant une capacité de réassurance à Takaful Libya, soutenant ainsi les exportations libyennes et la stabilité économique.
	Polices d'assurance crédit documentaire	Stimuler le financement commercial conforme à la Charia en réduisant les risques liés aux lettres de crédit (LC) émises par Al Baraka Bank Egypt (50 millions de dollars) et Al Baraka Islamic Bank BSC Bahrain, afin de renforcer la confiance commerciale et de soutenir les exportations.
	Renouvellement de l'alliance de réassurance	Renforcer l'alliance de réassurance, approfondir la coopération en matière d'assurance-crédit et d'assurance-investissement afin d'accélérer les flux commerciaux et d'investissement entre les États membres de l'OCI, tout en consolidant les capacités de la CAGEX.
	Police d'assurance des crédits documentaires	Fournir une couverture essentielle pour les transactions de l'ITFC, renforcer la confiance commerciale et faciliter les opérations financières dans le commerce mondial, en renforçant l'approche intégrée du groupe de la BID.
	Protocole d'accord (MoU)	Accélérer les échanges commerciaux et les investissements entre la Chine et le monde islamique en établissant un cadre de coopération transformateur, mobilisant les atouts des deux institutions pour soutenir les projets transfrontaliers.



Partenariats stratégiques de réassurance

En 2025, la SIACE a continué à renforcer ses partenariats stratégiques de réassurance, consolidant ainsi son rôle d'assureur multilatéral de confiance et de partenaire clé dans le partage des risques pour le crédit à l'exportation et l'assurance-investissement dans ses États membres et au-delà.

PARTENARIATS AVEC LES ÉTATS MEMBRES DANS LE CADRE DE TRAITÉS DE RÉASSURANCE ACCEPTÉE

Dans le cadre de son mandat de soutien aux écosystèmes de crédit à l'exportation des États membres, la SIACE a activement soutenu les programmes de traités de réassurance acceptée avec les agences de crédit à l'exportation (ACE) et les assureurs locaux au sein des États membres de la SIACE. Au cours de l'année, la SIACE a fourni un soutien en matière de réassurance à sept ACE/banques d'import-export des États membres, ainsi qu'à une compagnie d'assurance-crédit locale en Indonésie, permettant à ces institutions d'améliorer leur capacité de souscription, de diversifier les risques et d'étendre leur soutien aux exportateurs et aux investisseurs. Ces partenariats reflètent l'engagement de la SIACE en faveur du renforcement des capacités, du transfert de connaissances et du développement durable des marchés nationaux de l'assurance-crédit à l'exportation au sein de ses membres.



Le protocole d'accord signé avec la SIACE témoigne de la relation de longue date entre Afreximbank et la SIACE visant à approfondir le commerce arabo-africain. Il devrait générer des résultats mutuellement bénéfiques et significatifs dans des domaines tels que le développement des marchés, le partage des risques, l'innovation numérique et le renforcement des capacités. Les deux institutions se réjouissent de faire progresser leurs initiatives conjointes, notamment la réalisation des objectifs stratégiques du pont commercial arabo-africain.

Mr. Haytham El Maayergi,
vice-président exécutif de la Global Trade Bank chez Afreximbank



PROGRAMMES DE TRAITÉS DE CESSIION EN RÉASSURANCE AVEC DES RÉASSUREURS MONDIAUX

Parallèlement, la SIACE a renouvelé avec succès ses programmes de cession en réassurance en 2025 dans des conditions améliorées et plus avantageuses pour la société. Ces renouvellements ont été obtenus grâce à une étroite collaboration avec des réassureurs de classe mondiale, garantissant un transfert de risque solide, une protection du bilan et une gestion efficiente du capital pour la SIACE. L'amélioration des conditions des traités a encore renforcé la capacité de la SIACE à soutenir des volumes plus importants de transactions commerciales et d'investissements tout en maintenant des normes prudentes de gestion des risques.

FORTE DEMANDE DU MARCHÉ POUR LES CESSIIONS EN RÉASSURANCE FACULTATIVE

Au-delà des accords de traité, les cessions de réassurance facultative de la SIACE ont continué à susciter un vif intérêt sur le marché mondial de la réassurance. Les risques portés par la SIACE sont très recherchés par les réassureurs de premier rang opérant sur le marché Lloyd's de Londres, ainsi que par des réassureurs de premier plan domiciliés aux Bermudes, au Royaume-Uni, en Europe et à Singapour. Cet appétit soutenu du marché reflète la confiance dans la discipline de souscription, la qualité de crédit et le cadre de gouvernance de la SIACE, et permet à la Société de structurer des solutions de risque de grande envergure, complexes et sur mesure pour soutenir les objectifs de développement des États membres.



Il ne fait aucun doute que les services fournis par la SIACE revêtent une importance capitale pour soutenir le développement économique des pays membres.

L'une des missions principales de la société est de renforcer et d'encourager les exportations en offrant une couverture d'assurance essentielle qui permet aux entreprises de se développer au-delà des frontières. Pour la Libye, cet accord représente plus qu'un simple arrangement financier : c'est une nouvelle opportunité, une plateforme pour stimuler et promouvoir nos exportations, et un tremplin vers une plus grande croissance économique. Nous sommes convaincus que ce partenariat sera un pilier solide pour soutenir le développement de la Libye, et nous espérons voir d'autres initiatives de ce type à l'avenir, des initiatives qui non seulement protègent notre économie, mais la font aussi progresser activement.

Mr. Bashir Ali Khallat,
directeur général, Takaful Insurance Company



Forums de partenariat

15^{ÈME} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'UNION AMAN

En 2025, l'Union AMAN (AU) a célébré sa 15^e assemblée générale annuelle, organisée par la SIACE à Djeddah, qui a réuni 115 participants de 38 pays, dont des agences de crédit à l'exportation, des réassureurs et des organisations internationales. La réunion a renforcé le rôle de l'Union AMAN en tant que plateforme clé pour la coopération et l'échange de connaissances et a marqué une étape institutionnelle majeure avec la signature d'un accord de transfert avec la Banque saoudienne d'import-export, établissant le cadre pour le déménagement du secrétariat général de l'Union et renforçant son indépendance opérationnelle. La réunion a également été l'occasion de signer des accords de coopération stratégique entre les membres, notamment des partenariats impliquant la SIACE, l'Agence de Crédit à l'Exportation KazakhExport, la Compagnie Tunisienne d'Assurance du Commerce Extérieur (COTUNACE) et la Compagnie Algérienne d'Assurance et de Garantie des Exportations (CAGEX), soulignant le rôle de l'Union dans la promotion de la collaboration transfrontalière. L'événement a également marqué le lancement du premier annuaire de l'Union AMAN, qui retrace les étapes clés, les réalisations et l'impact collectif de l'Union depuis sa création.

La réunion a donné lieu à des résultats institutionnels et développementaux solides, soutenus par les performances satisfaisantes de l'ensemble des membres de l'Union. L'analyse technique des performances de l'AU pour 2023-2024 a fait état d'une augmentation de 10 % du total des affaires assurées, qui ont atteint 54 milliards de dollars, d'une croissance de 20 % des primes, qui se sont élevées à 338 millions de dollars, et d'une baisse de 21 % des sinistres, reflétant la résilience et l'impact croissant des membres de l'Union AMAN dans la promotion de la coopération commerciale et économique. Ces résultats ont été complétés par la 4^e cérémonie de remise des prix de l'Union AMAN et une cérémonie de remise de certificats dans le cadre de l'Académie de l'Union AMAN, soulignant l'engagement continu de l'Union en faveur de l'excellence, de l'innovation et du renforcement des capacités dans l'ensemble des institutions membres.



ATELIER SUR L'ATTÉNUATION DES RISQUES LIÉS AUX SUKUK

En octobre 2025, la SIACE a organisé à Londres un atelier sur l'assurance sukuk, dédié au marché international de la réassurance, dans le cadre de ses préparatifs en vue du lancement du programme d'assurance sukuk. L'atelier visait à améliorer la compréhension des réassureurs sur les principes fondamentaux des sukuk, les structures courantes des sukuk et leurs fondements chari'a, tout en fournissant un aperçu détaillé de la police d'assurance souveraine sukuk et de ses caractéristiques opérationnelles.

À travers des sessions techniques et des échanges structurés, la SIACE a présenté les mécanismes de rehaussement de crédit du programme, les délais de réclamation et de paiement, les considérations des agences de notation et le cadre de participation à la réassurance, en abordant des sujets clés tels que la dynamique des prix, l'applicabilité et les exigences des marchés financiers. Cette initiative a contribué à préparer le marché, à harmoniser les attentes en matière de partage des risques et de normes de documentation, et à soutenir la mobilisation de la capacité de réassurance pour les prochaines transactions sukuk à assurer. L'atelier a constitué une étape essentielle dans l'approche progressive de la SIACE visant à mettre en œuvre le programme d'assurance sukuk et à renforcer son rôle dans la facilitation de l'accès des pays membres aux marchés des capitaux conformes à la charia.



PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE L'OBIC

La SIACE a fait progresser le programme du Centre de veille économique de l'OCI (OBIC) grâce à une série de programmes de renforcement des capacités ciblés, conçus pour renforcer le partage d'informations et promouvoir la prise de décision fondée sur les données dans ses États membres. Le troisième programme de renforcement des capacités, qui s'est tenu à Jakarta, en Indonésie, du 18 au 20 février 2025, a réuni des praticiens et des experts en la matière afin d'explorer le rôle de la veille économique dans le soutien au développement du commerce et des investissements. Les discussions ont particulièrement mis l'accent sur la transformation numérique, les services de promotion des PME et des investissements, et l'utilisation stratégique de plateformes telles que le Centre de données de l'Union AMAN pour améliorer l'analyse du crédit, du commerce et des investissements.

Fort de cette dynamique, la SIACE a mené à bien le quatrième programme de renforcement des capacités destiné aux utilisateurs du Centre de veille économique de l'OCI à Casablanca du 24 au 26 novembre 2025, avec le soutien de partenaires de développement clés, notamment la BID, le Centre Islamique pour le Développement du Commerce (CIDC), la Banque Africaine d'Import-Export (Afreximbank) et la Banque Arabe pour le Développement Économique en Afrique (BADEA). Ce programme a renforcé la position de l'OBIC en tant que plateforme essentielle pour la modernisation des systèmes d'information sur le crédit, l'intégration d'outils avancés de veille économique et l'amélioration de la qualité et de l'accessibilité des données dans les États membres. Ces efforts contribuent à des décisions politiques et commerciales plus éclairées, à la réduction des risques et à la promotion d'une croissance durable du commerce et des investissements au sein de l'écosystème de l'OCI.

WEBINAIRE STRATÉGIQUE LA SIACE-BAD

En 2025, la SIACE a organisé une session de partage des connaissances pour le groupe de la BID, avec une présentation technique de la Banque africaine de développement (BAD) sur les instruments innovants d'atténuation des risques et de mobilisation des capitaux. La session a mis en évidence l'expérience de la BAD dans le déploiement de garanties de crédit partielles et de garanties de risque partielles pour améliorer la bancabilité des projets, mobiliser des capitaux privés et optimiser les conditions de financement, en s'appuyant sur des études de cas pratiques dans les domaines du financement souverain, de l'énergie et des opérations fondées sur des politiques.

Une attention particulière a été accordée à l'optimisation du bilan, à l'allègement des fonds propres et aux mécanismes de transfert des risques qui favorisent une utilisation efficiente du capital et renforcent l'impact sur le développement. L'un des exemples clés évoqués a été la garantie partielle de crédit historique de 400 millions d'euros accordée conjointement par la SIACE et la BAD à la Côte d'Ivoire, qui illustre les avantages tangibles de l'allègement des fonds propres et son fort potentiel de reproductibilité. La discussion s'est conclue par des réflexions prospectives sur l'approfondissement de la collaboration entre la SIACE, la BAD et le groupe de la BID au sens large, grâce à des structures de garantie conjointes, à la coopération en matière d'assurance-crédit et à des solutions de partage des risques visant à promouvoir le financement du développement durable et à renforcer la coordination entre les banques multilatérales de développement.



A Cutting-Edge Platform to Drive Economic Transformation
OIC BUSINESS INTELLIGENCE CENTRE (OBIC)

CHAPITRE 3

Performance Financiere Et Gestion Des Risques

Cette section présente un aperçu des performances financières de la SIACE ainsi que des pratiques de gestion des risques et des capitaux qui sous-tendent ses opérations. Elle met en évidence la manière dont la Société articule solidité financière, discipline prudentielle et gestion efficace des risques afin de soutenir son mandat de développement.

3





3.1 Performance financière

RÉSULTATS NETS DE LA SOCIÉTÉ
**40,4 MILLIONS
DE DOLLARS**

Résultats financiers

Le résultat net de la société pour l'année 2025 s'élève à un excédent de 40,4 millions de dollars (2024 : 24,9 millions de dollars), soit une amélioration de 62,5 % par rapport à l'année précédente.

MILLIONS DE DOLLARS	2025 (RÉEL)	2024 (RÉEL)	VARIATION ANNUELLE (%)
Résultats nets de la Société	40,4	24,9	62,5 %
Résultats du Fonds des assurés (PHF)	25,4	15,8	61,3 %
Revenu net du Fonds des actionnaires (SHF)	15,0	9,1	64,5 %

Le redressement du résultat technique, constamment positif depuis 2017, s'est poursuivi en 2025. Le résultat du PHF affiche un excédent de 25,4 millions de dollars US pour 2025 (2024 : 15,8 millions de dollars US). Ce résultat témoigne d'une forte tendance à la hausse qui s'accélère, reflétant une amélioration soutenue de la croissance des revenus, une efficacité opérationnelle accrue et une gestion financière rigoureuse.

Le fonds des actionnaires (SHF) a contribué positivement aux résultats globaux avec un revenu net de 15,0 millions de dollars US pour 2025, soit une augmentation de 64,5 % par rapport à 2024.

Revenus d'assurance

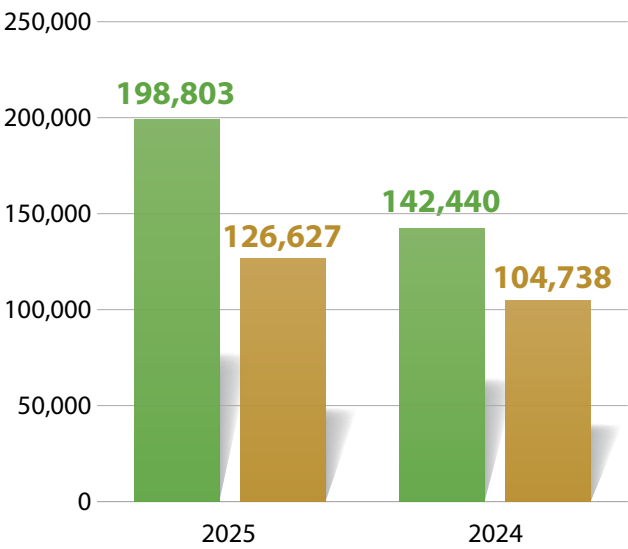
MILLIONS DE DOLLARS	2025 (RÉEL)	2024 (RÉEL)	VARIATION ANNUELLE (%)
Revenus d'assurance	125,2	103,9	+20,5 %

Les primes brutes souscrites ont atteint 198,8 millions de dollars en 2025 (2024: 142,4 millions de dollars). De même, les revenus d'assurance ont augmenté de 20,5 % en 2025, les primes brutes acquises ayant atteint 126,6 millions de dollars (2024: 104,7 millions de dollars). Les revenus d'assurance ont atteint 125,2 millions de dollars en 2025.

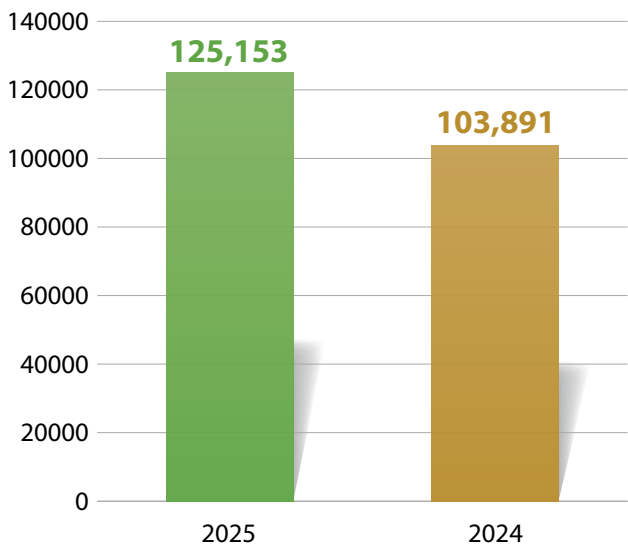
RÉSULTATS TECHNIQUES
**25,5 MILLIONS
DE DOLLARS**

FIGURE 6 : PRIMES BRUTES ÉMISES ET ACQUISES

PRIMES BRUTES ÉMISES ET ACQUISES
(EN MILLIERS DE DOLLARS)



REVENUS D'ASSURANCE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)





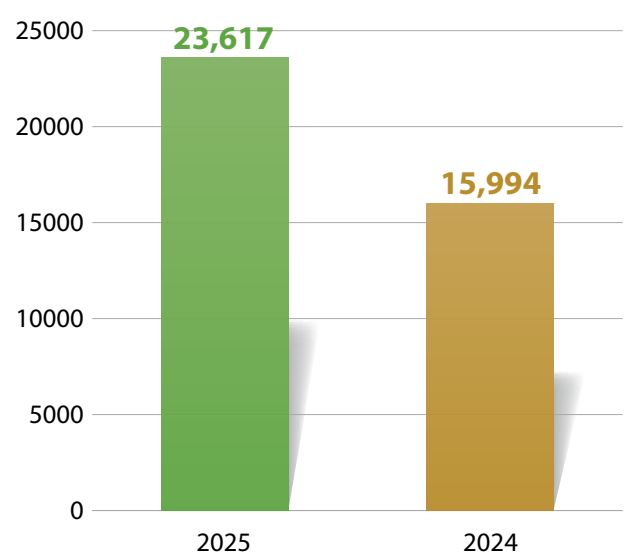
La société continue de céder des niveaux d'exposition plus élevés pour certaines transactions d'envergure afin d'équilibrer les risques face aux incertitudes économiques et géopolitiques mondiaux. La cession des primes et des expositions permet de maintenir les limites de marge de manœuvre et les contraintes de capacité conformément aux statuts de la SIACE. En 2025, le taux moyen de cession des primes brutes émises a atteint 81,7 %.

Résultats des services d'assurance

MILLIONS DE DOLLARS	2025 (RÉEL)	2024 (RÉEL)	VARIATION ANNUELLE (%)
Résultats des services d'assurance	23,6	16,0	+47,7 %

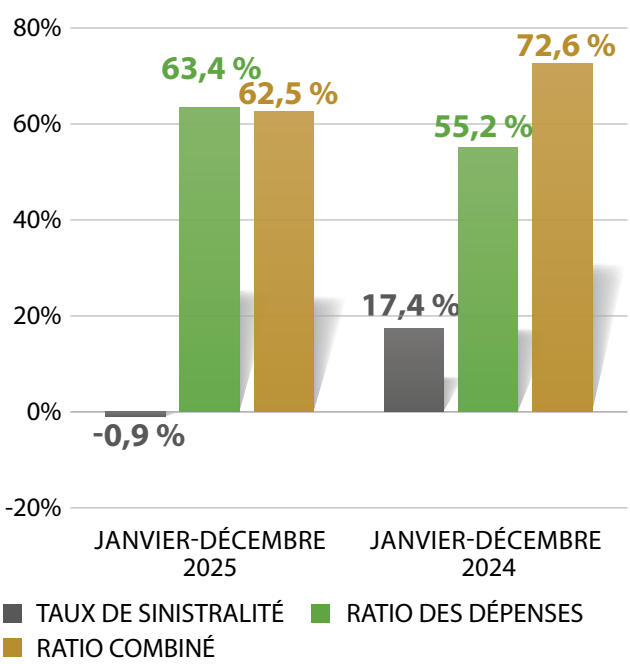
LE RÉSULTAT DES SERVICES D'ASSURANCE S'EST AMÉLIORÉ POUR ATTEINDRE 23,6 MILLIONS DE DOLLARS, SOIT UNE HAUSSE DE 47,7 % EN 2025.

FIGURE 7 : RÉSULTAT DES SERVICES D'ASSURANCE (EN MILLIERS DE DOLLARS)



Le total des charges d'exploitation et des sinistres s'est élevé à 30,8 millions de dollars, soit 4 % de moins qu'en 2024. Les charges nettes liées aux sinistres pour 2025, après recouvrements de réassurance et ajustement des provisions techniques liées aux sinistres, ont donné lieu à une reprise de 0,4 million de dollars, soit une variation de 106 % par rapport à 2024.

FIGURE 8 : RATIOS OPÉRATIONNELS (NETS)



Taux de sinistralité net = (sinistres nets encourus / primes nettes acquises + revenus de commissions)
Ratio des charges nettes = (charges d'acquisition + frais généraux et administratifs / primes nettes acquises + revenus de commissions)

Une souscription prudente et un contrôle rigoureux des coûts ont contribué à l'efficacité des ratios opérationnels.

- Le ratio de sinistralité net pour 2025 s'est établi à un niveau extrêmement efficace de -0,9 % (2024 : 17,4 %).
- Le ratio des charges nettes et le ratio combiné pour 2025 étaient respectivement de 63,4 % et 62,5 % (2024 : respectivement 55,2 % et 72,6 %).

Le revenu net des placements (après ajustements pour provisions pour dépréciation) pour l'année s'est élevé à 23,9 millions de dollars US, soit une progression de 42 % par rapport à l'année dernière (les détails sont présentés dans la section suivante).

LE REVENU NET DES PLACEMENTS (APRÈS AJUSTEMENTS POUR PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION) POUR L'ANNÉE S'EST ÉLEVÉ À 23,9 MILLIONS DE DOLLARS US, SOIT UNE PROGRESSION DE 42 % PAR RAPPORT À L'ANNÉE DERNIÈRE (LES DÉTAILS SONT PRÉSENTÉS DANS LA SECTION SUIVANTE).

Revenus des activités d'investissement

Le revenu brut global provenant des activités d'investissement a atteint un niveau record de 21,8 millions de dollars US en 2025, soit une hausse de 17 % par rapport à l'année 2024 (18,6 millions). Le revenu brut des investissements du SHF pour 2025 s'est élevé à 15,9 millions de dollars US, en progression de 12 % par rapport aux rendements de la période correspondante, qui s'élevaient à 14,2 millions de dollars US. Le PHF a également généré un excédent de 5,9 millions de dollars, le plus élevé depuis sa création, soit une croissance de 36 % par rapport à la période correspondante de 2024 (4,3 millions de dollars).

(EN MILLIONS DE DOLLARS)	JANVIER- DÉCEMBRE 2025 RÉELLE	JANVIER- DÉCEMBRE 2024 RÉELLE	% GROWTH
Capitaux propres et fonds	1,0	0,9	11 %
Placement sur le marché monétaire	5,6	6,7	-17 %
Sukuk	15,2	10,8	40 %
Syndication	0,0	0,1	-95 %
Total	21,8	18,6	17 %

En 2025, les revenus de la SIACE provenant des investissements dans les sukuk ont considérablement augmenté de 40 % par rapport à la fin de l'année 2024, pour atteindre 15,2 millions de dollars. Anticipant une baisse des bénéfices due aux réductions prévues des taux d'intérêt, la société a stratégiquement choisi d'accroître son portefeuille de sukuk en 2025, sécurisant ainsi ses revenus pour les années à venir. Les revenus provenant des syndications ont diminué de 95 % en raison d'une réduction délibérée de l'exposition aux actifs à haut risque afin d'atténuer le risque de crédit dans un contexte financier difficile.

LE REVENU BRUT GLOBAL PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT A ATTEINT UN NIVEAU RECORD DE **21,8 MILLIONS DE DOLLARS US** EN 2025, SOIT UNE HAUSSE DE 17 % PAR RAPPORT À L'ANNÉE 2024 (18,6 MILLIONS).

En conséquence, les placements sur le marché monétaire demeurent la deuxième source de revenus d'investissement avec 5,6 millions de dollars en 2025, soit une baisse de 17 % par rapport à la période correspondante de 2024. Cette baisse est due à une allocation plus importante aux investissements en sukuk et à une baisse du taux de profit due aux baisses de taux de la Réserve Fédérale. Les fonds d'actions ont contribué à hauteur de 0,9 million de dollars aux revenus de la période, soit une augmentation marginale d'environ 11 % par rapport à 2024.

Les actifs sous gestion de la SIACE ont atteint 555 millions de dollars au 31 décembre 2025 (la moyenne annuelle s'élevant à 516,7 millions de dollars), générant un revenu brut total de 21,8 millions de dollars.

EN MILLIONS DE DOLLARS	DÉC 25	DÉC 24
Fonds investis*	477,3	399
Total des actifs sous gestion*	516,7	435
Revenu brut des placements	21,8	18,6
Rendement des fonds investis (%)	4,6 %	4,7 %
Rendement sur l'actif total sous gestion (%)	4,2 %	4,3 %

* Moyenne sur la période



EN 2025, LES REVENUS
DE LA SIACE PROVENANT
DES INVESTISSEMENTS
DANS LES SUKUK ONT
CONSIDÉRABLEMENT
AUGMENTÉ DE 40 % PAR
RAPPORT À LA FIN DE L'ANNÉE
2024, POUR ATTEINDRE
**15,2 MILLIONS
DE DOLLARS.**



Stratégie d'investissement et perspectives

L'approche d'investissement de la SIACE est une stratégie axée sur le passif visant à garantir que la SIACE puisse honorer ses engagements et autres obligations. Elle est guidée par les principes de la charia ainsi que par les directives d'investissement de la Société, qui reposent sur trois piliers fondamentaux : i) la préservation du capital, ii) la liquidité et iii) la maximisation des rendements dans les limites de la tolérance au risque.

Le climat d'investissement pour 2025 a été caractérisé par des tensions commerciales accrues et des risques géopolitiques élevés. Si le ralentissement de l'économie chinoise et la divergence des politiques monétaires mondiales ont constitué des freins, la croissance massive des dépenses en intelligence artificielle a apporté un contrepoids important. Afin de maîtriser l'évolution des anticipations inflationnistes et de soutenir la croissance, la Réserve fédérale américaine a assoupli sa politique monétaire, ce qui a entraîné une baisse cumulative des taux d'intérêt d'environ 75 à 100 points de base au cours du cycle d'assouplissement.

Le portefeuille de la SIACE a conservé sa résilience grâce à une approche proactive qui a pris en compte les dynamiques attendues dans la stratégie d'investissement, en se concentrant sur les investissements à faible risque, des directives strictes et l'accent mis sur la liquidité et la sécurité. Les investissements en sukuk, les murabaha sur matières premières et les wakala restent les principales classes d'actifs pour optimiser les rendements.

À l'horizon de 2026, la SIACE demeure fidèle à sa philosophie d'investissement et se positionne solidement pour préserver sa résilience et s'adapter face aux fluctuations économiques mondiales, garantissant ainsi une grande agilité pour relever les défis et saisir les opportunités émergentes.



À l'horizon de 2026, la SIACE demeure fidèle à sa philosophie d'investissement et se positionne solidement pour préserver sa résilience et s'adapter face aux fluctuations économiques mondiales, garantissant ainsi une grande agilité pour relever les défis et saisir les opportunités émergentes.

LE TOTAL DES ACTIFS DE LA SOCIÉTÉ A ATTEINT

773,8 MILLIONS DE DOLLARS

(FIN 2024 : 618,3 MILLIONS DE DOLLARS), SOIT UNE HAUSSE DE +25,2 %, LA TRÉSORERIE ET LES INVESTISSEMENTS (NETS) REPRÉSENTANT LA MAJEURE PARTIE DES ACTIFS AVEC

554,0 MILLIONS DE DOLLARS

(FIN 2024 : 475,0 MILLIONS DE DOLLARS).

État de la situation financière – faits marquants

La SIACE a enregistré une croissance solide et maîtrisée de son actif, reflétant le développement réussi de ses activités ainsi que la robustesse soutenue de sa situation financière. Le total des actifs de la société a atteint 773,8 millions de dollars (fin 2024 : 618,3 millions de dollars), soit une hausse de +25,2 %, la trésorerie et les investissements (nets) représentant la majeure partie des actifs avec 554,0 millions de dollars (fin 2024 : 475,0 millions de dollars).

La croissance des passifs liés aux contrats d'assurance (+35,2 %) et des actifs liés aux contrats de réassurance (57,1 %) s'est accélérée, reflétant l'augmentation des volumes de souscription, l'allongement de la durée des transactions et l'utilisation efficace de la réassurance pour soutenir la croissance de manière efficace en termes de capital.

Le PHF affiche un redressement structurel significatif, le déficit cumulé a laissé place à un excédent cumulé de 5,9 millions de dollars à la fin décembre 2025 (contre un déficit de 19,5 millions de dollars à la fin 2024). Cette évolution indique que les performances techniques, les mesures de gestion des risques et l'amélioration de l'expérience en matière de sinistres se sont traduites par une situation durablement plus saine.

L'augmentation du capital social en 2025 reflète le lancement de la troisième augmentation générale de capital (GCI), qui est actuellement mise en œuvre et qui continuera à élargir la base de capital de la SIACE dans les années à venir, renforçant ainsi la résilience financière à long terme et la capacité à soutenir les États membres.

Le total des capitaux propres de la Société a progressé de 60,9 millions de dollars, soit une hausse de 19,2 % à la fin décembre 2025 par rapport à la fin de l'année 2024, pour atteindre 378,1 millions de dollars. L'injection de la troisième augmentation générale de capital a contribué à hauteur de 19,8 millions de dollars.



3.2 Gestion des risques et optimisation du capital

La SIACE a mis en place un cadre sophistiqué et prospectif de gestion des risques et des capitaux qui concilie sa mission de développement et sa discipline financière. Grâce à une gestion intégrée des risques d'entreprise (ERM), à une tarification basée sur les risques, à des tests de résistance, à une planification du capital et à une réassurance stratégique, la société cherche à maximiser son impact dans les États membres tout en préservant sa solidité financière.

Le cadre de Gestion global des risques (ERM) de la Société est intégré à sa structure de gouvernance, ce qui garantit une identification, une évaluation et un suivi rigoureux des risques dans tous les secteurs d'activité. La SIACE a modernisé son architecture de risque grâce à une mise à jour de sa déclaration d'appétit pour le risque (RAS 2.0) et de son cadre de gestion des risques (RMF 2.0), soutenus par des analyses à l'échelle de l'entreprise, une gestion de portefeuille prospective et des capacités améliorées en matière de tests de résistance. La fonction de gestion des risques est ainsi considérée non seulement comme un mécanisme de contrôle, mais aussi comme un catalyseur stratégique de croissance durable.

La planification du capital est étroitement intégrée à la gestion des risques, guidée par un cadre de capital basé sur les risques qui privilégie l'optimisation, la préservation et le déploiement efficace du capital. La SIACE maintient des réserves de capital-risque dédiées et procède à des évaluations fréquentes de la solvabilité afin de s'assurer que la croissance des souscriptions reste alignée sur l'appétit pour le risque. La troisième augmentation générale de capital a renforcé sa capacité à absorber les risques, tandis que les accords de réassurance et de retakaful, conclus avec des contreparties bénéficiant de notations élevées, apportent une flexibilité supplémentaire au bilan et contribuent à atténuer le risque de concentration.

La SIACE applique une tarification basée sur le risque (RBP) et des méthodologies de provisionnement alignées sur la norme IFRS 9 afin de garantir que les primes, les provisions et les expositions de souscription reflètent les risques de crédit et politiques sous-jacents. Son cadre de risque intègre également des considérations climatiques et de durabilité, guidées par la politique sur le changement climatique 2024, qui intègre le risque climatique dans la souscription, la planification du capital et l'allocation du portefeuille. Le statut de crédit privilégié au sein du groupe de la BID renforce encore la qualité de son portefeuille.



La SIACE a mis en place un cadre sophistiqué et prospectif de gestion des risques et des capitaux qui concilie sa mission de développement et sa discipline financière.

La Société continue de renforcer l'efficacité de son capital et la gestion stratégique de son portefeuille grâce à une modélisation avancée du capital économique, à des objectifs de solvabilité à haut niveau de confiance et à l'outil RPPD (Risk Perception & Portfolio Direction). Le RPPD permet une allocation du capital basée sur le risque en classant les marchés par groupes de risques et en alignant l'orientation du portefeuille sur les signaux macroéconomiques, géopolitiques et de risque de crédit. Des évaluations prospectives du capital sur plusieurs années garantissent l'alignement avec l'horizon de planification stratégique du groupe de la BID.

Le partage des risques et les partenariats restent les piliers centraux de la stratégie de la SIACE. En collaborant avec des réassureurs, des agences de crédit à l'exportation et des banques multilatérales de développement, la SIACE accroît sa capacité de souscription et soutient des transactions complexes tout en maîtrisant la concentration des risques. On peut citer comme exemples les structures de coassurance et de garantie de crédit partielle, telles que la garantie de crédit partielle (PCG) liée à l'ESG d'un montant de 194 millions d'euros avec la Banque africaine de développement, qui tirent parti du capital et du rôle catalyseur de la SIACE pour mobiliser des financements en faveur du développement durable.

CHAPITRE 4

Gouvernance Et Capacité Organisationnelle

Une gouvernance et des capacités organisationnelles solides sous-tendent la capacité de la SIACE à remplir son mandat dans un environnement opérationnel complexe. Ce chapitre présente les structures de gouvernance, les dispositifs de gestion et les initiatives en matière de capital humain de la société qui soutiennent une surveillance efficace, la solidité institutionnelle et la performance durable.



4





4.1 Gouvernance d'entreprise et comités

Le cadre de gouvernance de la SIACE est conçu pour garantir la responsabilité, la transparence et une supervision efficace au sein de la société. La structure est organisée en quatre niveaux interconnectés, chacun jouant un rôle distinct pour garantir que la SIACE fonctionne conformément à son mandat, aux politiques du groupe de la BID et aux normes internationales de gouvernance.



Le cadre de gouvernance de la SIACE est conçu pour garantir la responsabilité, la transparence et une supervision efficace au sein de la société.

Conseil des gouverneurs

Le Conseil des Gouverneurs est la plus haute instance décisionnelle, composée de ministres (des Finances, de l'Économie ou d'un portefeuille connexe) ou de gouverneurs de banques centrales représentant chaque État membre. Chaque État membre est représenté au Conseil des Gouverneurs et nomme un gouverneur et un gouverneur suppléant. Tous les pouvoirs de la société sont dévolus au Conseil des Gouverneurs, y compris l'approbation des orientations stratégiques de haut niveau. Le Conseil des Gouverneurs peut déléguer des pouvoirs spécifiques au Conseil d'administration pour des raisons d'efficacité opérationnelle, à l'exception des pouvoirs suivants : (i) admettre de nouveaux membres ; (ii) augmenter ou diminuer le capital autorisé ; (iii) modifier les statuts ; (iv) approuver le rapport du commissaire aux comptes et les états financiers, ainsi que déterminer la réserve et la distribution du revenu net ; et (v) mettre fin aux activités de la Société. Le Conseil des gouverneurs se réunit une fois par an pour examiner les activités de la SIACE au cours de l'année écoulée et décider des politiques futures. Le Conseil des gouverneurs désigne un président lors de chaque réunion annuelle. Le président du Conseil des gouverneurs occupe son poste jusqu'à l'élection de son successeur lors de la réunion suivante du Conseil des gouverneurs. Conformément aux statuts, le Conseil des gouverneurs peut également adopter les règles et règlements nécessaires à la conduite des activités de la SIACE. Le Conseil d'administration peut demander au Conseil des gouverneurs de se réunir avant sa réunion annuelle habituelle.

Conseil d'administration (CA)

Le conseil d'administration de la SIACE, identique au conseil d'administration de la BID, supervise l'orientation générale des opérations de la SIACE et exerce également tous les pouvoirs qui lui sont délégués par le conseil des gouverneurs, notamment la préparation des travaux du conseil des gouverneurs, la prise de décisions concernant les activités et le fonctionnement de la SIACE, l'approbation du budget et la présentation des comptes de chaque exercice financier pour approbation par le conseil des gouverneurs lors de chaque réunion annuelle. Il approuve les politiques, les stratégies, les plans d'activité annuels et les principaux cadres opérationnels. Toutes les questions soumises au Conseil d'administration sont décidées à la majorité des voix représentées lors des réunions du Conseil d'administration.

Chaque membre du Conseil d'administration (un administrateur) représente un ou plusieurs États membres et, lors des votes, dispose d'un nombre de voix égal à celui qui a contribué à son élection ou sa nomination, lesquelles ne doivent pas nécessairement être exprimées de manière unifiée. Chaque administrateur est nommé pour un mandat de trois ans et peut être renommé (s'il représente un seul État membre) ou réélu (s'il représente un groupe d'États membres).



Le Conseil d'administration est composé de membres qui ne sont pas membres du Conseil des gouverneurs, et leur nombre peut être augmenté à la discrétion du Conseil des gouverneurs.

Le conseil d'administration est assisté par un comité spécialisé et a mis en place deux organes de gouvernance :

- Le Comité d'audit et des risques (CAR), comité permanent du CA, qui supervise l'audit, le contrôle interne, les politiques financières et le cadre de gestion des risques. Le CAR assiste le CA dans l'exercice de ses responsabilités et participe notamment à l'élaboration de mesures correctives opportunes afin de traiter les problèmes identifiés par le CA et les auditeurs externes dès qu'ils se présentent. L'ARC participe également à la définition du cadre de gestion des risques de la SIACE afin de garantir la mise en place de contrôles appropriés concernant les transactions et opérations financières de la SIACE, dans le but d'assurer sa viabilité financière.
- Le Conseil de la charia du Groupe de la BID a été créé par le Conseil d'administration en tant qu'organe indépendant de gouvernance de la charia, qui veille à ce que les opérations, les produits et les contrats de la SIACE soient conformes aux principes de la charia.

Président du Conseil d'administration

Le président de la BID est d'office président du conseil d'administration sans droit de vote, sauf en cas d'égalité des voix, où il dispose d'une voix prépondérante. Le conseil d'administration a délégué au président du conseil d'administration le pouvoir de déterminer les attributions du directeur général en ce qui concerne le fonctionnement de la société et d'exercer un pouvoir de supervision général sur le directeur général dans le cadre des lignes directrices, règles et règlements établis par le conseil d'administration.

Deux mécanismes de contrôle clés à l'échelle du groupe relèvent de ce niveau :

- Le Département de l'intégrité et de l'éthique du groupe (GIED), qui promeut une conduite éthique et veille au respect des normes d'intégrité. Le GIED est chargé de mener des enquêtes sur les allégations (i) de faute professionnelle du personnel conformément au règlement disciplinaire du groupe de la BID et (ii) de corruption, de fraude et d'autres pratiques sanctionnables dans le cadre des opérations et activités du groupe de la BID. Le GIED contribue à l'élaboration de mesures préventives visant à réduire de manière proactive les risques de fautes professionnelles, de corruption, de fraude et d'autres pratiques sanctionnables dans le cadre des opérations et activités du Groupe de la BID.

- Le médiateur, qui offre un mécanisme informel de résolution des griefs et des conflits au sein du Groupe de la BID de manière impartiale, tout en favorisant un environnement institutionnel équitable. Le travail du médiateur vise à promouvoir les bonnes pratiques en matière de gestion du personnel, à permettre l'efficacité organisationnelle et opérationnelle et à favoriser un environnement de travail harmonieux et productif. Le titulaire du poste est nommé par le président du conseil d'administration et lui rend compte directement. Le médiateur est guidé par les principes d'objectivité, d'indépendance, d'accessibilité, d'informalité, d'impartialité, de confidentialité stricte et d'équité. Afin de renforcer ces principes, le titulaire est indépendant de toute unité, n'assume aucune responsabilité exécutive ou fonctionnelle, est nommé à temps plein pour une période de trois (3) ans ou pour toute période inférieure. Le président du conseil d'administration peut renouveler le mandat du médiateur ou prolonger son mandat.

Directeur général (DG)

Le DG est responsable de la gestion exécutive de la SIACE conformément aux statuts, aux lignes directrices et aux règlements approuvés par le conseil d'administration. Sous la supervision générale du président, le DG gère les opérations, approuve les investissements et les transactions d'assurance dans le cadre des pouvoirs qui lui sont délégués et veille au respect des cadres de gouvernance. Le DG assiste aux réunions du conseil d'administration sans droit de vote.

Membres du Conseil d'administration



S.E. Dr Muhammad Al Jasser
Président



Hon. Dr Abbas MORADPOUR
Iran



Hon. Dr Alhassan Allie MANSARAY
Bénin, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée,
Guinée-Bissau, Sierra Leone



**Hon. Ali Abdullah Abdulrahman
Abdullah SHARAFI**
Émirats arabes unis



Hon. Bashir Ali KHALLAT
Libye



Hon. Diakaridia DEMBELE
Burkina Faso, Gambie, Mali, Niger,
Sénégal, Togo



**Hon. Doaa GAMIEL
AHMED ORABY**
Égypte



Hon. Endrit LAMI
Albanie, Azerbaïdjan, Kazakhstan,
Kirghizistan, Turkménistan, Tadjikistan,
Ouzbékistan



Hon. Hamad Madi AL-HAJRI
Qatar



S.E. Dr. Hamad Sulaiman A. ALBAZAI
Arabie saoudite



Hon. Johan Mahmood MERICAN
Brunei Darussalam, Guyana,
Malaisie, Suriname



Hon. Dr Mahmoud F. A. ABUALRUB
Irak, Jordanie, Liban,
Palestine, Syrie



Hon. Dr Mahmoud ISA-DUTSE
Nigéria



Hon. Md Shahriar Kader SIDDIKY
Afghanistan, Bangladesh,
Maldives, Pakistan



**Hon. Mohamed Sidya Mohamed Khaled
CHEIKH MOHAMED SIDINA**
Algérie, Mauritanie, Maroc, Tunisie



S.E. Osman ÇELİK
Turquie



Hon. Dr Parjiono Cipto WIDARTO
Indonésie



Hon. Saad O. ALALATI
Koweït



Hon. Wilfried Morau ABA'A
Tchad, Comores, Djibouti, Gabon,
Mozambique, Somalie, Ouganda



**Hon. Zahir Marhoun
Mohammed Al-ABRI**
Bahreïn, Oman, Soudan, Yémen

Comités spécialisés de la SIACE

La SIACE est soutenue par un ensemble de comités spécialisés qui assurent une surveillance ciblée et apportent leur expertise dans des domaines clés tels que la stratégie, les risques, les opérations et le développement de produits.

- **Comité de gestion de la SIACE (IMC) :** L'IMC a pour objectif de fournir un forum au DG afin (a) de discuter des orientations, stratégies, plans et politiques de la SIACE ; (b) de superviser et contrôler les performances administratives, financières et opérationnelles ; (c) de superviser l'élaboration, la révision et l'exécution des politiques et initiatives stratégiques et (d) de résoudre les problèmes soulevés par d'autres comités. Le comité se réunit au moins une fois par mois et, lorsque cela est jugé nécessaire, à la demande du président. L'IMC est présidé par le DG.
- **Comité technique de souscription (TUC) :** Le TUC offre un forum pour l'évaluation des propositions de couverture d'assurance et des questions connexes relatives aux opérations d'assurance pour les transactions et les projets à long et moyen terme, afin de permettre à la direction de la SIACE de prendre des décisions éclairées dans le meilleur intérêt de la SIACE. Il est chargé d'évaluer les propositions de souscription et de veiller à leur conformité avec les normes techniques et de risque. Le TUC est présidé par le DG.
- **Comité de gestion des risques (RMC) :** Le RMC institutionnalise une culture du risque solide, délibère sur les événements stratégiques liés aux risques et supervise les principaux cadres de gestion des risques, notamment l'appétit pour le risque, la tarification basée sur le risque, l'orientation du portefeuille et les notations internes. Il est chargé de surveiller le profil de risque de la société et de garantir l'efficacité des pratiques d'atténuation des risques. Le RMC est présidé par le DG.
- **Comité des réclamations et du recouvrement (CRC) :** Le CRC est chargé d'évaluer les réclamations et d'orienter les stratégies de recouvrement afin de protéger les intérêts financiers de la SIACE. Il fournit des évaluations et des conseils sur les réclamations et les questions de recouvrement afin d'appuyer les décisions de gestion appropriées. Le CRC est présidé par le directeur des finances et de la trésorerie.
- **Comité d'investissement (ALCO) :** Le mandat de l'ALCO est de gérer la liquidité et le risque de marché de la SIACE, de prendre des décisions stratégiques concernant la composition et les échéances des actifs et des passifs, et de superviser la mise en œuvre de la déclaration d'appétit pour le risque, de la politique de liquidité et de la stratégie d'investissement. Il est chargé de superviser les activités de trésorerie et d'investissement, en veillant à une gestion prudente et conforme à la charia des fonds. L'ALCO est présidé par le DG.

- **Comité de développement des produits (PDC) :** Le PDC supervise le développement de nouveaux produits et l'amélioration des produits existants, en veillant à leur conformité avec le mandat de la SIACE, les besoins du marché et les exigences de la charia, en vue de satisfaire les besoins des États membres de la SIACE. Le PDC est présidé par le directeur du développement commercial.

4.2 Structure organisationnelle et de gestion

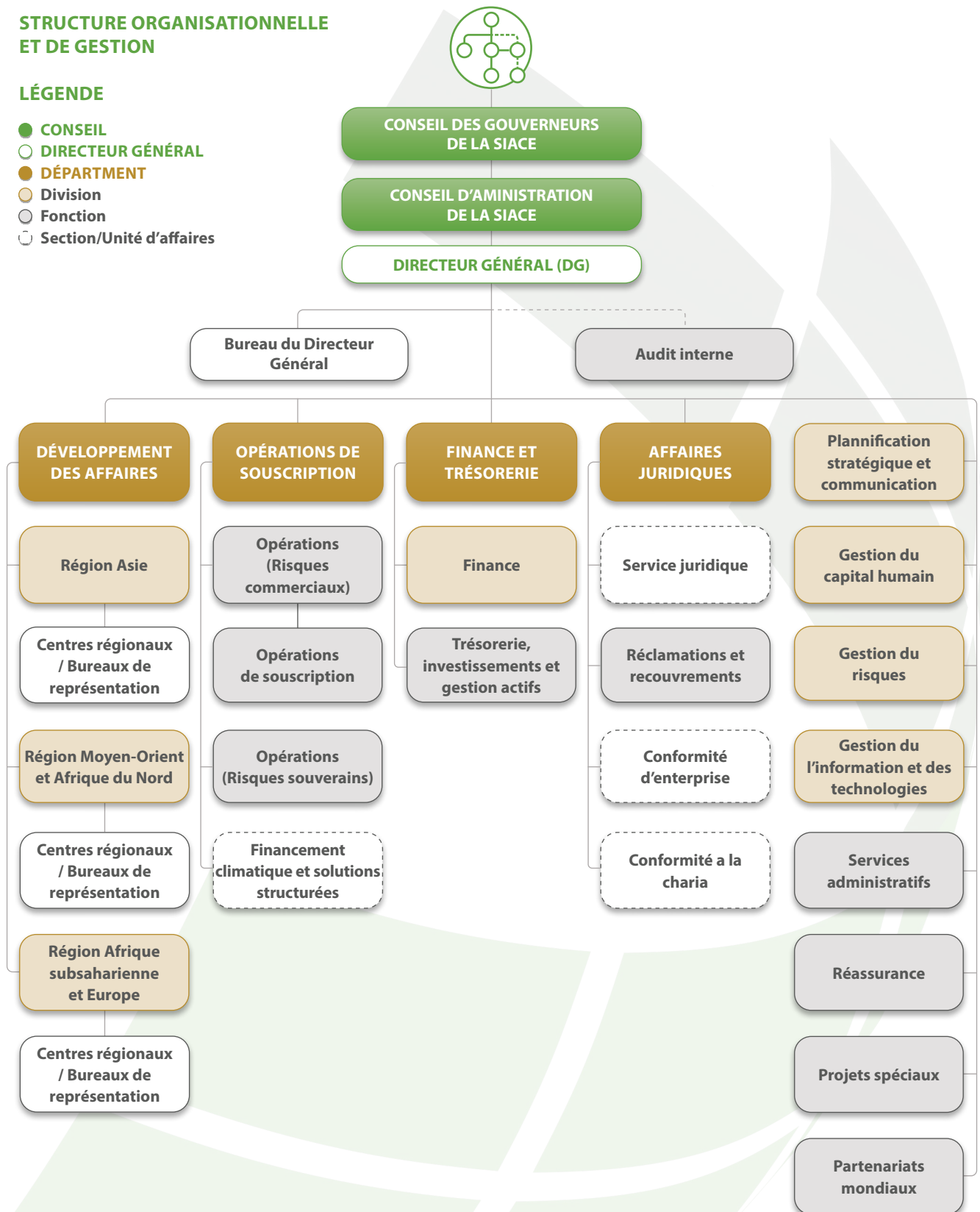
La structure organisationnelle de la SIACE est conçue pour favoriser l'efficacité des opérations, la clarté des responsabilités fonctionnelles et une coordination solide au sein de la société. Cette structure permet aux équipes commerciales, aux services généraux et aux fonctions de gestion des risques de travailler en toute transparence pour stimuler la croissance et gérer les risques de la société. L'équipe de direction, dirigée par le DG, est composée de dirigeants expérimentés qui supervisent des domaines clés tels que les opérations et la création d'activités, la souscription et la gestion des risques, la réassurance, la stratégie d'entreprise, la communication, les affaires juridiques, les finances, les ressources humaines et les relations avec les membres. Cette structure permet à la SIACE de répondre efficacement à l'évolution des besoins du marché tout en maintenant une gouvernance et une surveillance des risques rigoureux.



STRUCTURE ORGANISATIONNELLE ET DE GESTION

LÉGENDE

- CONSEIL
- DIRECTEUR GÉNÉRAL
- DÉPARTIMENT
- Division
- Fonction
- Section/Unité d'affaires





Grâce à ce mécanisme institutionnel, la SIACE encourage l'apprentissage continu, la réactivité au marché et l'innovation disciplinée, tout en veillant à ce que les initiatives en matière de produits restent conformes au mandat, aux objectifs de développement, au cadre de gestion des risques et aux principes de la charia de la société.



4.3 Capital humain et développements institutionnels

En 2025, la division Gestion du capital humain (HCM) a accéléré la transformation de la SIACE en une organisation moderne, axée sur les capacités et orientée vers la performance. Guidée par une planification stratégique des effectifs et des systèmes de gestion des ressources humaines numériques améliorés, la division HCM a renforcé la capacité de la société à attirer, développer et retenir des talents de haut niveau en phase avec la mission de la SIACE.

Acquisition de talents

La division HCM a mis en place un modèle de recrutement plus stratégique grâce à une planification des effectifs basée sur les données, à la mise à niveau des processus et à la migration vers SAP Success Factors. Les efforts de recrutement ont été de plus en plus alignés sur les valeurs et les priorités stratégiques de la SIACE, ce qui a permis d'améliorer la qualité des recrutements et de réduire le temps nécessaire pour pourvoir les postes clés.

Développement des talents

Un écosystème d'apprentissage et de développement plus solide a été mis en place, comprenant des programmes de formation spécialisés, des initiatives de mentorat et des plans de développement individuels actualisés. Le développement du leadership et la planification de la relève ont fait l'objet d'une attention particulière, soutenant la viabilité à long terme de la SIACE et renforçant son pipeline de leadership.

Gestion des performances

Le déploiement et l'optimisation du système de gestion des performances Cornerstone ont modernisé l'approche de la SIACE en matière d'évaluation des employés. Des indicateurs de performance clés clairs, des cycles de feedback structurés et des plans de croissance individualisés ont contribué à une culture de la performance plus transparente et axée sur les résultats.

Développement organisationnel et expérience des employés

HCM a procédé à des mises à jour importantes de la structure, des politiques et du cadre de rémunération, notamment en lançant une révision complète des rémunérations et des avantages sociaux, afin de garantir la conformité avec les normes de la BID, y compris la révision d'un manuel HCM complet. La reconnaissance des employés, les initiatives en matière de bien-être et les pratiques de travail flexibles ont encore renforcé une culture d'entreprise engageante et inclusive.

Grâce à ces avancées stratégiques, la gestion du capital humain a joué un rôle central dans l'amélioration de la préparation organisationnelle, de l'efficacité opérationnelle et de la capacité de la SIACE à relever les défis futurs avec un personnel qualifié, motivé et hautement performant.

Développements institutionnels

Dans le cadre des efforts continus de la SIACE pour renforcer ses capacités institutionnelles et optimiser le déploiement efficace du capital humain, le Comité de développement des produits (PDC) sert de plateforme interne clé pour la collaboration interfonctionnelle, l'intégration des connaissances et le déploiement des compétences au sein de la Société. Réunissant des représentants de haut niveau des domaines du développement commercial, de la souscription, des finances, des affaires juridiques, de la gestion des risques, de l'informatique, de la planification stratégique, de la réassurance et des affaires liées à la charia, le PDC facilite l'engagement structuré du personnel technique et de direction dans la conception, l'amélioration et la gestion du cycle de vie des produits de la SIACE.

Grâce à ce mécanisme institutionnel, la SIACE encourage l'apprentissage continu, la réactivité au marché et l'innovation disciplinée, tout en veillant à ce que les initiatives en matière de produits restent conformes au mandat, aux objectifs de développement, au cadre de gestion des risques et aux principes de la charia de la société. Le travail du PDC contribue à renforcer l'efficacité organisationnelle de la SIACE en intégrant la gouvernance, la responsabilité et l'expertise spécialisée dans les processus de développement des produits, améliorant ainsi la viabilité à long terme et l'impact sur le développement de la société.

Annexes

Groupe de la BID	59
Offres d'assurance de la SIACE pour le commerce et l'investissement	60
Réseau international de la SIACE	62
États financiers	66





Group de la BID

Banque islamique de développement

La Banque islamique de développement (BID) est une institution financière islamique multilatérale créée en 1975, qui œuvre à l'amélioration des conditions de vie des populations qu'elle sert en favorisant le développement social et économique des pays membres et des communautés musulmanes à travers le monde, avec un impact à grande échelle.



MISSION

Promouvoir le développement humain en mettant l'accent sur les domaines prioritaires que sont la réduction de la pauvreté, l'amélioration de la santé, la promotion de l'éducation, l'amélioration de la gouvernance et la prospérité des populations.



LA BID EST NOTÉE AAA PAR :

FitchRatings **MOODY'S** **S&P Global**



BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT (BID)

Elle finance des projets d'infrastructure, de développement social et de participation au capital d'entreprises et d'institutions financières stratégiques.



INSTITUT DE LA BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT (ISDBI)

Fournit des services de formation, de recherche, de conseil et de renforcement des capacités pour le développement du secteur des services financiers islamiques.



LA SOCIÉTÉ ISLAMIQUE D'ASSURANCE DES INVESTISSEMENTS ET DES CRÉDITS À L'EXPORTATION (LA SIACE)

Fournit des solutions d'assurance et de réassurance contre les risques politiques et commerciaux. La SIACE est notée Aa3 par Moody's et AA- par S&P.



SOCIÉTÉ ISLAMIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVÉ (ICD)

Fournit des solutions de financement de projets pour développer le secteur privé dans les États membres. L'ICD est notée A2 par Moody's, A par S&P et A+ par Fitch.



SOCIÉTÉ ISLAMIQUE INTERNATIONALE DE FINANCEMENT DU COMMERCE (ITFC)

Fournit des financements et des services de renforcement des capacités afin d'encourager le commerce intra-communautaire entre les États membres de l'OIC. L'ITFC est notée A1 par Moody's et AA-/A1 par l'Agence internationale de notation islamique (IIRA).

Impact du groupe de la BID (depuis sa création jusqu'à la fin de 2025)



TOTAL DES APPROBATIONS NETTES DU GROUPE DE LA BID :

209,7 MILLIARDS DE DOLLARS



DÉCAISSEMENTS TOTAUX DU GROUPE DE LA BID :

134,2 MILLIARDS DE DOLLARS



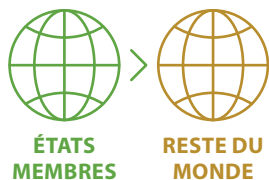
OPÉRATIONS NETTES DU GROUPE DE LA BID :

12 490



Offres d'assurance de la SIACE pour le commerce et l'investissement

ASSURANCE-CRÉDIT



Faciliter les exportations des États membres vers le reste du monde.



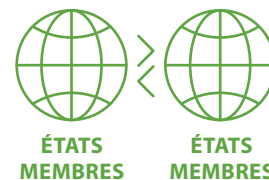
Faciliter l'importation par les États membres de biens stratégiques et de biens d'équipement en provenance d'États non membres.

ASSURANCE INVESTISSEMENT



Faciliter les flux d'IDE dans les États membres.

COOPÉRATION INTRA-OCI



Faciliter le commerce, l'investissement et le partage d'informations entre les États membres de l'OCI.



BANQUES ET INSTITUTIONS

Assurance-crédit

- Assurance des lettres de crédit confirmées et des traites avalisées
- Assurance-crédit acheteur

Assurance investissement

- Non-respect des obligations financières souveraines (NHSFO)
- Assurance des risques politiques pour le financement transfrontalier



ENTREPRISES

Assurance crédit à l'exportation

- Assurance-crédit fournisseur

Assurance investissement

- Assurance-risque politique pour les prises de participation/projets
- Amélioration du crédit



AGENCES CRÉDIT À L'EXPORTATION ASSUREURS

Réassurance des crédits à l'exportation et des investissements

- Réassurance / coassurance
- Assurance de façade (fronting)



ÉTATS MEMBRES ET INVESTISSEURS

Police d'assurance Sukuk

- Assurance Sukuk standard
- Assurance Sukuk vert

Réseau international de la SIACE





- 1 Siège social de la SIACE**
 8111 King Khalid Road
 Al Nuzlah Al Yamania Dist. Unité n° 3
 Jeddah 22332-2444
 Royaume d'Arabie saoudite
 ☑ (+966) 12 644 5666
- 2 Riyad, Royaume d'Arabie saoudite**
 Laysen Valley, Tour 1, Rez-de-chaussée,
 King Khalid Rd
 Western Umm Al Hamam
 Riyadh, 12329
 Royaume d'Arabie saoudite.
- 3 Jakarta, Indonésie**
 Centre régional de la BID en Indonésie
 35C, Bureau 8, Jl. Jend Sudirman Kav 52/53
 Senopati, Jakarta 12190 Indonésie
 ☑ (+62) 21 2933 3468 poste 5625
- 4 Dhaka, Bangladesh**
 Centre régional de la BID à Dhaka, Bangladesh
 IDB Bhaban (niveau 10)
 E/8-A, Rokeya Sharani, Sher-e-Bangla Nagar
 Dhaka – 1207 Bangladesh
 ☑ +880-2-9183460 – 2
 📠 +880-2-9183463
- 5 Dakar, Sénégal**
 Bureau régional de Dakar,
 18 Boulevard de République
 6253 Dakar Etoile, Sénégal
 ☑ (+221) 338891144 – Ext: 7735
- 6 Istanbul, Turquie**
 Centre régional de la BID en Turquie (Istanbul),
 Beybi Giz Plaza, Dereboyu Cad.
 Meydan Sokak
 NO: 1, Kat:31 Daire:122 Maslak
 Sariyer, Istanbul- Turquie
 ☑ (+90) 212 234 8100 – Ext: 5556
- 7 Rabat, Maroc**
 Centre régional de Rabat
 Avenue Annakhil ang.
 Avenue Alhaour, Hay Ryad 10104
 Rabat, Maroc
 ☑ (+212) 537 54 88 00
- 8 Dubaï, Émirats arabes unis**
 Office 201, Building 12, Bay Square
 Business Bay
 114462 Dubai, Émirats arabes unis
 ☑ (+971) 42776257 / 42776256
- 9 Cairo, Égypte**
 Centre régional de Cairo
 6th Floor, Parcelle 46, Financial Center
 Boomerang Building
 90th St. New Cairo, Cairo, Égypte
 ☑ +202 25370044
 📠 +202 25370043
- 10 Almaty, Kazakhstan**
 Centre régional de Almaty
 67, Aiteke bi str., 050000
 P.O. Box: 194
 Almaty, Republic of Kazakhstan
 ☑ +7 727 272 7000
 📠 +7 727 250 1303



États Financiers

Rapport des commissaires aux comptes indépendants	68
État de la situation financière	71
Compte de résultat	72
État des autres éléments du résultat global	73
État des variations des capitaux propres	74
Tableau des flux de trésorerie	75
État de la situation financière par fonds en monnaie de présentation	76-77
Compte de résultat par fonds en monnaie de présentation	78
État de la situation financière par fonds en monnaie fonctionnelle (USD)	79-80
Compte de résultat par fonds en monnaie fonctionnelle (USD)	81

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Vos Excellences le président et les membres du Conseil des Gouverneurs
Société islamique d'assurance des investissements et des crédits à l'exportation
Djeddah, Royaume d'Arabie saoudite

Opinion

Nous avons audité les états financiers de la Société islamique d'assurance des investissements et des crédits à l'exportation (la « Société »), comprenant l'état de la situation financière au 31 décembre 2025 (11 radjab 1447) ainsi que le compte de résultat, la présentation des autres éléments du résultat global, l'état des variations des fonds propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, accompagnés des Notes aux états financiers, des principales méthodes comptables et des informations financières complémentaires.

À notre opinion, les états financiers joints présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la Société au 31 décembre 2025 ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de notre opinion

Nous avons réalisé notre audit dans le respect des normes internationales d'audit (ISA). Nos responsabilités en vertu de ces normes sont détaillées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes dans le cadre de l'audit des états financiers » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la Société aux termes du Code international de déontologie des professionnels comptables (incluant les Normes internationales d'indépendance) du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le « Code de l'IESBA »), et nous nous sommes acquittés de nos autres responsabilités déontologiques en vertu dudit Code. Nous estimons que les éléments probants obtenus sont suffisants et constituent un fondement adéquat pour notre opinion.

Autres informations contenues dans le rapport annuel 2025 de la Société

Les autres informations font référence aux informations contenues dans le rapport annuel 2025 de la Société, autres que les états financiers et le rapport du commissaire aux comptes y afférent. La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Le rapport annuel de la Société devrait être mis à notre disposition postérieurement à la date du présent rapport.

Notre opinion sur les états financiers ne concerne pas les autres informations, sur lesquelles nous n'émettrons aucune conclusion.

En lien avec notre audit des états financiers, nous sommes tenus de prendre connaissance des autres informations susmentionnées et d'indiquer si ces dernières présentent des incohérences majeures par rapport aux états financiers ou aux informations obtenues dans le cadre de l'audit, ou si elles semblent substantiellement inexactes.

À la lecture des autres informations, si nous estimons qu'elles contiennent des inexactitudes substantielles, nous sommes tenus d'en référer aux personnes chargées de la gouvernance.

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES (suite)**

Vos Excellences le président et les membres du Conseil des Gouverneurs
Société islamique d'assurance des investissements et des crédits à l'exportation
Djeddah, Royaume d'Arabie saoudite

Responsabilités de la direction et des personnes chargées de la gouvernance au titre des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS et aux statuts de la Société, ainsi que du contrôle interne qu'elle juge nécessaire afin de garantir que les états financiers ne présentent aucune inexactitude substantielle, que celle-ci résulte d'une fraude ou d'une erreur.

Lors de la préparation des états financiers, la direction est tenue d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre ses activités en communiquant, le cas échéant, des informations relatives à son exploitation et en appliquant des méthodes comptables fondées sur la continuité d'exploitation, sauf si la direction envisage de liquider la Société ou de cesser ses activités, ou si elle se voit contrainte de le faire.

Les personnes chargées de la gouvernance, à savoir le Conseil d'administration, sont responsables de la supervision du processus d'information financière de la Société.

Responsabilités du commissaire aux comptes dans le cadre de l'audit des états financiers

Nos objectifs consistent à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers dans leur ensemble ne présentent aucune inexactitude substantielle, que celle-ci résulte d'une fraude ou d'une erreur, et à rédiger un rapport du commissaire aux comptes exposant notre opinion. L'assurance raisonnable désigne un haut degré d'assurance, mais ne garantit pas qu'un audit réalisé dans le respect des normes ISA détecte systématiquement la présence d'inexactitudes substantielles. Des inexactitudes peuvent résulter d'une fraude ou d'une erreur et sont considérées comme substantielles lorsque, à titre individuel ou collectif, elles sont susceptibles d'influencer les décisions économiques prises par les utilisateurs sur le fondement des états financiers.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous en appelons à notre discernement et notre esprit critique professionnels tout au long de l'audit. Par ailleurs, nous :

- identifions et évaluons le risque d'inexactitudes substantielles dans les états financiers, qu'elles résultent d'une fraude ou d'une erreur, élaborons et appliquons des procédures d'audit en conséquence, et obtenons des éléments probants suffisants et constituant un fondement adéquat pour notre opinion. Le risque de non-détection d'une inexactitude substantielle résultant d'une fraude est plus élevé qu'en cas d'erreur, car la fraude peut se caractériser par une collusion, une falsification, des omissions délibérées, de fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- analysons le contrôle interne pertinent dans le cadre de l'audit afin d'élaborer des procédures d'audit adaptées aux circonstances, sans toutefois exprimer un quelconque avis sur l'efficacité du contrôle interne de la Société.
- évaluons l'adéquation des méthodes comptables utilisées ainsi que le caractère raisonnable des estimations comptables et informations y afférentes communiquées par la direction.
- déterminons la pertinence du recours aux méthodes comptables fondées sur la continuité d'exploitation par la direction et, d'après les éléments probants obtenus, l'existence ou non d'une incertitude majeure quant à la capacité de la Société à poursuivre ses activités. Si nous concluons qu'une incertitude majeure existe, nous sommes tenus, dans notre rapport du commissaire aux comptes, d'attirer l'attention sur les informations y afférentes dans les états financiers ou, si ces informations sont insuffisantes, de modifier notre opinion. Nos conclusions se fondent sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Il est néanmoins possible que des événements ou conditions ultérieurs entraînent la cessation des activités de la Société.
- évaluons la présentation générale, la structure et le contenu des états financiers, dont les informations qui y figurent, et le fait que les états financiers décrivent les opérations et événements sous-jacents de manière à obtenir une image fidèle.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES (suite)

Vos Excellences le président et les membres du Conseil des Gouverneurs
Société islamique d'assurance des investissements et des crédits à l'exportation
Djeddah, Royaume d'Arabie saoudite

Nous communiquons avec les personnes chargées de la gouvernance concernant, entre autres, le périmètre et le calendrier prévus de l'audit ainsi que les principales conclusions de celui-ci, dont toute défaillance majeure du contrôle interne pouvant être identifiée au cours de l'audit.

Deloitte and Touche & Co.
Chartered Accountants

Waleed Bin Moha'd. Sobahi
Expert-comptable
Agrément n° 378

10 dhou el-kiäda 1447
27 avril 2026


SOCIÉTÉ ISLAMIQUE D'ASSURANCE DES INVESTISSEMENTS ET DES CRÉDITS À L'EXPORTATION
BILAN
AU 31 DÉCEMBRE 2025 (11 RADJAB 1447)

(En milliers de dinars islamiques, sauf mention contraire)

	Notes	31 décembre 2025	31 décembre 2024
ACTIFS			
Espèces et quasi-espèces	5	37 751	38 181
Investissements détenus au coût amorti	6	352 081	311 244
Investissements détenus à la juste valeur	7	14 675	14 826
Actifs des contrats de réassurance	8.2	152 438	101 895
Avances, dépenses prépayées et autres actifs	9	7 297	5 692
À recevoir des entités liées	10	188	193
Immobilisations corporelles	11	609	1 952
ACTIFS, TOTAL		565 039	473 983
PASSIFS ET FONDS PROPRES			
Fonds propres			
Capital-actions	14	162 680	147 629
Réserve générale	15	107 632	96 548
Réserve à la juste valeur		(615)	(966)
Réserve de change du Fonds des actionnaires		(836)	12 116
		268 861	255 327
Déficit cumulé du Fonds des assurés		4 904	(13 925)
Réserve de change du Fonds des assurés		(1 343)	(1 837)
Perte actuarielle au titre du passif des prestations payées aux employés		3 732	3 631
		7 293	(12 131)
Fonds propres, total		276 154	243 196
Passifs			
Passifs des contrats d'assurance	8.1	273 138	212 113
Charges échues et autres passifs	12	14 082	16 175
Dettes envers des parties liées	10	255	824
Passif au titre des prestations des employés	13	1 410	1 675
Passifs, total		288 885	230 787
PASSIFS ET FONDS PROPRES, TOTAL		565 039	473 983

Les Notes annexes 1 à 21 ainsi que les informations financières complémentaires font partie intégrante des présents états financiers

SOCIÉTÉ ISLAMIQUE D'ASSURANCE DES INVESTISSEMENTS ET DES CRÉDITS À L'EXPORTATION

COMPTE DE RÉSULTAT

EXERCICE TERMINÉ AU 31 DÉCEMBRE 2025 (11 RADJAB 1447)

(En milliers de dinars islamiques, sauf mention contraire)

	Notes	2025	2024
Recettes d'assurance	8.1	92 704	78 270
Frais des services d'assurance	8.1	(25 679)	(43 466)
Frais nets au titre des contrats de réassurance détenus	8.2	(49 531)	(22 754)
Résultat des services d'assurance		17 494	12 050
Revenu d'investissement au titre de l'investissement au coût amorti	7	15 414	13 312
Revenu d'investissement au titre de l'investissement à la juste valeur	7	732	673
Reprise de/(provision) au titre des pertes de crédit attendues	6.4	1 554	(1 270)
Revenu d'investissement, net		17 700	12 715
(Frais) financiers/revenu des contrats d'assurance détenus	8.1	(15 398)	4 902
Revenu/(frais) au titre des contrats de réassurance détenus	8.2	9 785	(3 149)
(Frais)/revenu d'assurance, net		(5 613)	1 753
Résultat d'assurance et d'investissement, net		29 581	26 518
Commissions de gestion des investissements	10	(363)	(432)
Autres frais d'exploitation		(5 859)	(4 957)
Gain/(Perte) de conversion de devises		(6 554)	(2 404)
GAINS D'ENTREPRISE, NET		29 913	18 725

Les Notes annexes 1 à 21 ainsi que les informations financières complémentaires
font partie intégrante des présents états financiers


SOCIÉTÉ ISLAMIQUE D'ASSURANCE DES INVESTISSEMENTS ET DES CRÉDITS À L'EXPORTATION
ÉTAT DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL
EXERCICE TERMINÉ AU 31 DÉCEMBRE 2025 (11 RADJAB 1447)

(En milliers de dinars islamiques, sauf mention contraire)

	Notes	2025	2024
GAINS D'ENTREPRISE, NET		29 913	18 725
<i>Autres éléments du résultat global à reclasser dans le compte de résultat des exercices ultérieurs:</i>			
Variations nettes de la juste valeur des investissements désignés à la juste valeur dans l'État des autres éléments du résultat global - instruments de dette	7	351	109
<i>Autres éléments du résultat global à reclasser dans le compte de résultat des exercices ultérieurs:</i>			
(Perte)/gain de réévaluation du passif des prestations des employés au titre des assurés	13	101	4 423
Variations nettes de la juste valeur des investissements dans l'État des autres éléments du résultat global - instruments des actions	7	-	(20)
Variations des réserves de change liées au:			
Fonds des actionnaires		(12 952)	7 121
Fonds des assurés		494	(752)
RÉSULTAT GLOBAL, TOTAL		17 907	29 606

Les Notes annexes 1 à 21 ainsi que les informations financières complémentaires font partie intégrante des présents états financiers

SOCIÉTÉ ISLAMIQUE D'ASSURANCE DES INVESTISSEMENTS ET DES CRÉDITS À L'EXPORTATION

ÉTAT DES VARIATIONS DES FONDS PROPRES

EXERCICE TERMINÉ AU 31 DÉCEMBRE 2025 (11 RADJAB 1447)

(En milliers de dinars islamiques, sauf mention contraire)

	Capital- actions	Réserve générale	Réserve à la juste valeur	Réserve de change du Fonds des actionnaires	Fonds propres du Fonds des actionnaires, total	Déficit cumulé du Fonds des assurés	Réserve de change du Fonds des assurés	Perte actuarielle au titre du passif des prestations payées aux employés	Fonds propres du Fonds des assurés, total	Fonds propres, total
Solde au 1 ^{er} janvier 2024	147 567	89 694	(1 055)	4 995	241 201	(25 796)	(1 085)	(792)	(27 673)	213 528
Souscriptions reçues	62	-	-	-	62	-	-	-	-	62
Gain d'entreprise, net	-	6 854	-	-	6 854	11 871	-	-	11 871	18 725
Autre (perte)/résultat global(e) de l'exercice	-	-	89	7 121	7 210	-	(752)	4 423	3 671	10 881
	-	6 854	89	7 121	14 064	11 871	(752)	4 423	15 542	29 606
Solde au 31 décembre 2024	147 629	96 548	(966)	12 116	255 327	(13 925)	(1 837)	3 631	(12 131)	243 196
Souscriptions reçues (Note 14)	15 051	-	-	-	15 051	-	-	-	-	15 051
Gain de souscription, net	-	11 084	-	-	11 084	18 829	-	-	18 829	29 913
Autre (perte)/résultat global(e) de l'exercice	-	-	351	(12 952)	(12 601)	-	494	101	595	(12 006)
	-	11 084	351	(12 952)	(1 517)	18 829	494	101	19 424	17 907
Solde au 31 décembre 2025	162 680	107 632	(615)	(836)	268 861	4904	(1 343)	3732	7 293	276 154

Les Notes annexes 1 à 21 ainsi que les informations financières complémentaires
font partie intégrante des présents états financiers


SOCIÉTÉ ISLAMIQUE D'ASSURANCE DES INVESTISSEMENTS ET DES CRÉDITS À L'EXPORTATION
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ AU 31 DÉCEMBRE 2025 (11 RADJAB 1447)

(En milliers de dinars islamiques, sauf mention contraire)

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Gain d'entreprise au titre de l'exercice, net	29 913	18 725
<i>Ajustements au titre de la dépréciation</i>	80	79
Coûts du passif des prestations payées aux employés	1 136	1 629
Revenu d'investissement au titre de l'investissement au coût amorti	(15 414)	(13 312)
Revenu d'investissement au titre de l'investissement à la juste valeur	(732)	(673)
Provision pour perte de valeur du capital en cours	1 726	-
Provision pour/ (reprise des) pertes de crédit attendues des actifs financiers	(1 554)	1270
	15 155	7 718
Variations des actifs et passifs d'exploitation:		
Actifs des contrats de réassurance	(50 543)	(20 425)
Avances, dépenses prépayées et autres actifs	(1 605)	(362)
À recevoir des entités liées	5	6
Passifs des contrats d'assurance	61 025	62 206
Charges échues et autres passifs	(2 093)	6 153
Dettes envers des parties liées	(569)	310
Ajustement net de la conversion de devises au titre des passifs dans les actifs et passifs d'exploitation	(12 759)	5 126
Espèces générées par les opérations	8 616	60 732
Contribution de l'employeur	(1 221)	(1 214)
Espèces des activités d'exploitation, net	7 395	59 518
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Investissement comptabilisé au coût amorti	(39 283)	(61 201)
Entrées à l'investissement comptabilisé à la juste valeur	(520)	14 866
Produits de cession d'investissement comptabilisé à la juste valeur	312	(757)
Revenu d'investissement reçu, total	17 078	4 129
Achat d'immobilisations corporelles, net	(463)	(236)
Espèces utilisées dans des activités d'investissement, net	(22 876)	(43 199)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Souscriptions de parts reçues	15 051	62
Espèces des activités de financement, net	15 051	62

Les Notes annexes 1 à 21 ainsi que les informations financières complémentaires font partie intégrante des présents états financiers

SOCIÉTÉ ISLAMIQUE D'ASSURANCE DES INVESTISSEMENTS ET DES CRÉDITS À L'EXPORTATION
INFORMATIONS FINANCIÈRES COMPLÉMENTAIRES

BILAN PAR FONDS DANS LA DEVISE FONCTIONNELLE (USD)
POUR L'EXERCICE TERMINÉ AU 31 DÉCEMBRE 2025 (11 RADJAB 1447)

	31 décembre 2025		31 décembre 2024	
	Fonds des assurés	Fonds des actionnaires	Fonds des assurés	Fonds des actionnaires
		Total		Total
ACTIFS				
Espèces et quasi-espèces	33 568	4 183	16 831	21 350
Investissement comptabilisé au coût amorti	109 505	242 576	90 986	220 258
Investissement comptabilisé à la juste valeur	-	14 675	-	14 826
Actif des contrats de réassurance	152 438	-	101 895	-
Avances, dépenses prépayées et autres actifs	3 546	3 751	2 718	2 974
À recevoir des entités liées	188	-	193	-
Immobilisations corporelles	609	-	1 952	-
ACTIFS, TOTAL	299 854	265 185	214 575	259 408
PASSIFS ET FONDS PROPRES				
PASSIFS				
Passifs des contrats d'assurance	273 138	-	212 113	-
Charges échues et autres passifs	13 233	849	13 753	2 422
Dettes envers des parties liées	255	-	824	-
Passif au titre des prestations des employés	1 410	-	1 675	-
Quard (prêt) au Fonds des assurés	-	(4 525)	-	1 659
Quard du Fonds des actionnaires	4 525	-	(1 659)	-
PASSIFS, TOTAL	292 561	(3 676)	226 706	4 081
		288 885		230 787

Les Notes annexes 1 à 21 ainsi que les informations financières complémentaires
font partie intégrante des présents états financiers



SOCIÉTÉ ISLAMIQUE D'ASSURANCE DES INVESTISSEMENTS ET DES CRÉDITS À L'EXPORTATION
INFORMATIONS FINANCIÈRES COMPLÉMENTAIRES

BILAN PAR FONDS DANS LA DEVISE FONCTIONNELLE (USD)
POUR L'EXERCICE TERMINÉ AU 31 DÉCEMBRE 2025 (11 RADJAB 1447)

	31 décembre 2025			31 décembre 2024		
	Fonds des assurés	Fonds des actionnaires	Total	Fonds des assurés	Fonds des actionnaires	Total
FONDS PROPRES						
Capital-actions	-	162 680	162 680	-	147 629	147 629
Réserves	-	107 632	107 632	-	96 548	96 548
Réserve à la juste valeur	-	(615)	(615)	-	(966)	(966)
Déficit accumulé	4 904	-	4 904	(13 925)	-	(13 925)
Perte actuarielle au titre des prestations aux employés	3 732	-	3 732	3 631	-	3 631
Réserve de change	(1 343)	(836)	(2 179)	(1 837)	12 116	10 279
FONDS PROPRES, TOTAL						
	7 293	268 861	276 154	(12 131)	255 327	243 196
PASSIF ET FONDS PROPRES, TOTAL						
	299 854	265 185	565 039	214 575	259 408	473 983

Les Notes annexes 1 à 21 ainsi que les informations financières complémentaires
font partie intégrante des présents états financiers

SOCIÉTÉ ISLAMIQUE D'ASSURANCE DES INVESTISSEMENTS ET DES CRÉDITS À L'EXPORTATION
INFORMATIONS FINANCIÈRES COMPLÉMENTAIRES

COMPTE DE RÉSULTAT PAR FONDS DANS LA DEVISE FONCTIONNELLE (USD)
POUR L'EXERCICE TERMINÉ AU 31 DÉCEMBRE 2025 (11 RADJAB 1447)

	31 décembre 2025			31 décembre 2024		
	Fonds des assurés	Fonds des actionnaires	Total	Fonds des assurés	Fonds des actionnaires	Total
Recettes d'assurance	92 704	-	92 704	78 270	-	78 270
Frais des services d'assurance	(25 679)	-	(25 679)	(43 466)	-	(43 466)
Frais nets au titre des contrats de réassurance détenus	(49 531)	-	(49 531)	(22 754)	-	(22 754)
Résultat des services d'assurance	17 494	-	17 494	12 050	-	12 050
Revenu d'investissement au titre de l'investissement au coût amorti	4 379	11 035	15 414	3 267	10 045	13 312
Revenu d'investissement au titre de l'investissement à la juste valeur	-	732	732	-	673	673
Provision pour perte de crédit attendue	(33)	1 587	1 554	(1)	(1 269)	(1 270)
Revenu d'investissement, net	4 346	13 354	17 700	3 266	9 449	12 715
Revenu/(frais) au titre des contrats de réassurance détenus	(15 398)	-	(15 398)	4 902	-	4 902
Revenu/(frais) au titre des contrats de réassurance détenus	9 785	-	9 785	(2 483)	-	(2 483)
Revenu/(frais) d'assurance, net	(5 613)	-	(5 613)	2 419	-	2 419
Résultat d'assurance et d'investissement, net	16 227	13 354	29 581	17 735	9 449	27 184
Commissions de gestion des investissements	-	(363)	(363)	-	(432)	(432)
Autres frais d'exploitation	(3 827)	(2 032)	(5 859)	(2 801)	(2 156)	(4 957)
(Perte)§revenu de conversion de devises	6 429	125	6 554	(3 063)	(7)	(3 070)
GAINS D'ENTREPRISE, NET	18 829	11 084	29 913	11 871	6 854	18 725

Les Notes annexes 1 à 21 ainsi que les informations financières complémentaires
font partie intégrante des présents états financiers

SOCIÉTÉ ISLAMIQUE D'ASSURANCE DES INVESTISSEMENTS ET DES CRÉDITS À L'EXPORTATION
INFORMATIONS FINANCIÈRES COMPLÉMENTAIRES

BILAN PAR FONDS DANS LA DEVISE FONCTIONNELLE (USD)
POUR L'EXERCICE TERMINÉ AU 31 DÉCEMBRE 2025 (11 RADJAB 1447)

Réserve à la juste valeur	-	(898)	(898)	-	(1 373)	(1 373)
Déficit accumulé	5 910	-	5 910	(19 509)	-	(19 509)
Perte actuarielle au titre des prestations aux employés	4 317	-	4 317	4 177	-	4 177
FONDS PROPRES, TOTAL	10 227	367 890	378 117	(15 332)	332 612	317 280
PASSIF ET FONDS PROPRES, TOTAL	410 638	363 170	773 808	279 955	338 303	618 258
	31 décembre 2025		31 décembre 2024			
	Fonds des assurés	Fonds des actionnaires	Total	Fonds des assurés	Fonds des actionnaires	Total
Recettes d'assurance	125 153	-	125 153	103 891	-	103 891
Frais des services d'assurance	(34 667)	-	(34 667)	(57 695)	-	(57 695)
Frais nets au titre des contrats de réassurance détenus	(66 869)	-	(66 869)	(30 202)	-	(30 202)
Résultat des services d'assurance	23 617	-	23 617	15 994	-	15 994
Revenu d'investissement au titre de l'investissement au coût amorti	5 912	14 897	20 809	4 337	13 333	17 670
Revenu d'investissement au titre de l'investissement à la juste valeur	-	988	988	-	893	893
Provision pour perte de crédit attendue	(44)	2 142	2 098	(1)	(1 685)	(1 686)
Revenu d'investissement, net	5 868	18 027	23 895	4 336	12 541	16 877
(Frais) financiers/revenu des contrats d'assurance détenus	(20 788)	-	(20 788)	6 507	-	6 507
Revenu/(frais) au titre des contrats de réassurance détenus	13 210	-	13 210	(3 296)	-	(3 296)
Revenu/(frais) d'assurance, net	(7 578)	-	(7 578)	3 211	-	3 211
Résultat d'assurance et d'investissement, net	21 907	18 027	39 934	23 541	12 541	36 082
Commissions de gestion des investissements	-	(490)	(490)	-	(574)	(574)
Autres frais d'exploitation	(5 168)	(2 742)	(7 910)	(3 719)	(2 860)	(6 579)

Les Notes annexes 1 à 21 ainsi que les informations financières complémentaires
font partie intégrante des présents états financiers



SOCIÉTÉ ISLAMIQUE D'ASSURANCE DES INVESTISSEMENTS ET DES CRÉDITS À L'EXPORTATION
INFORMATIONS FINANCIÈRES COMPLÉMENTAIRES

BILAN PAR FONDS DANS LA DEVISE FONCTIONNELLE (USD)
POUR L'EXERCICE TERMINÉ AU 31 DÉCEMBRE 2025 (11 RADJAB 1447)

Revenu/(perte) de conversion de devises	8 680	169	8 849	(4 065)	(9)	(4 074)
GAINS D'ENTREPRISE, NET	25 419	14 964	40 383	15 757	9 098	24 855

Les Notes annexes 1 à 21 ainsi que les informations financières complémentaires
font partie intégrante des présents états financiers

Acronymes Et Abréviations

ACE	Agence de crédit à l'exportation	IT	Technologies de l'information
AfDB	Banque africaine de développement	ITFC	Société islamique internationale de financement du commerce
Afreximbank	Banque africaine d'import-export	KPI	Indicateur clé de performance
ALCO	Comité des actifs et passifs	KazakhExport	Agence de crédit à l'exportation du Kazakhstan JSC
ARC	Comité d'audit et des risques	La SIACE	Société islamique d'assurance des investissements et des crédits à l'exportation
AUM	Actifs sous gestion	LC	Lettre de crédit
BADEA	Banque arabe pour le développement économique en Afrique	MDB	Banque multilatérale de développement
BCI	Indice de confiance des entreprises	MENA	Moyen-Orient et Afrique du Nord
BID	Banque islamique de développement	MT	Moyen terme
BMP	Police principale d'assurance-bancaire	NEXI	Assurance japonaise des exportations et des investissements
BSTDB	Banque de commerce et de développement de la mer Noire	NHFO-MDB	Non-respect des obligations financières par les banques multilatérales de développement
CA	Conseil d'administration	NHSFO	Non-respect des obligations financières souveraines
CAGEX	Compagnie algérienne de garantie des exportations	NHFO-SOE	Non-respect des obligations financières des entreprises publiques
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement	NWP	Prime nette souscrite
COMCEC	Comité permanent pour la coopération économique et commerciale de l'OCI	OBIC	Centre de veille économique de l'OCI
COTUNACE	Compagnie tunisienne pour l'assurance du commerce extérieur	ODD des Nations Unies	Objectifs de développement durable des Nations Unies
CPRI	Crédit et assurance contre les risques politiques	OIC	Organisation de la coopération islamique
CRC	Comité des réclamations et du recouvrement	OMC	Organisation mondiale du commerce
Dollars	Dollar américain	PCG	Garantie partielle de crédit
ERM	Gestion des risques d'entreprise	PDC	Comité de développement des produits
ESG	Environnement, social et gouvernance	PFR	Pays à faible revenu
ETAF	Plateforme de financement pour l'accélération de la transition énergétique	PHF	Fonds des titulaires des polices
États-Unis	États-Unis	PIB	Produit intérieur brut
EUR	Euro	PMA	Pays les moins avancés
EXIM	Banque d'import-export	PME	Petites et moyennes entreprises
FII	Assurance des investissements étrangers	PPP	Partenariat public-privé
FMI	Fonds monétaire international	PRI	Assurance contre les risques politiques
FSRP	Programme de réponse à la sécurité alimentaire	RAS	Déclaration d'appétit pour le risque
GCI	Augmentation générale du capital	RBP	Tarification basée sur le risque
GIED	Département Intégrité et Éthique du Groupe	RMF	Cadre de gestion des risques
Groupe de la BID	Groupe de la Banque islamique de développement	RMC	Comité de gestion des risques
GWP	Prime brute souscrite	Royaume-Uni	Royaume-Uni
HCM	Gestion du capital humain	RPPD	Perception des risques et orientation du portefeuille
IA	Intelligence artificielle	S&P	Standard & Poor's
ICD	Société islamique pour le développement du secteur privé	SINOSURE	Société chinoise d'assurance-crédit à l'exportation
ICDT	Centre islamique pour le développement du commerce	SMBC	Société bancaire Sumitomo Mitsui
ID	Dinar islamique	SSA	Afrique subsaharienne
IDE	Investissement direct étranger	ST	Court terme
IDP	Plan de développement individuel	STP	Police de transaction spécifique
IFRS	Normes internationales d'information financière	TDB	Banque du commerce et du développement
IIRA	Agence internationale de notation islamique	TPS-OIC	Système de préférences commerciales entre les États membres de l'OCI
IMC	Comité de gestion de la SIACE	TUC	Comité technique de souscription
ISFD	Fonds islamique de solidarité pour le développement	WEO	Perspectives économiques mondiales
IsDBI	Institut de la Banque islamique de développement	WTW	Willis Towers Watson
		YoY	Année sur année



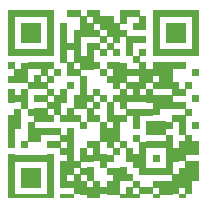
En 2025, la SIACE a réalisé de solides performances opérationnelles et financières dans un contexte d'incertitude économique mondiale persistante et de risques géopolitiques accrus.

Dr. Khalid Khalafalla
Directeur Général



ISSN 1658-435X

La Société Islamique pour l'Assurance des Investissements et des Crédits à l'Exportation (SIACE) est membre du groupe de la Banque Islamique de Développement (BID). La SIACE a été créée le 1^{er} août 1994 (24 Safar 1415H), en tant qu'institution internationale dotée de la pleine personnalité juridique.



Siège de la SIACE
8111 King Khalid St.
Al Nuzlah Al Ymania Dist.
Building 3, Djeddah 22332-2444
Royaume d'Arabie Saoudi

 (+966) 12 644 5666

 (+966) 12 637 9755

 iciiec-communication@isdb.org

 iciiec.isdb.org

